

LE COMBAT SYNDICALISTE

ORGANE DE PRESSE
MENSUEL DE LA

CNT CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

2€ SEPT. 07

L'HEURE EST VENUE DE BÂTIR UN AUTRE FUTUR. UN FUTUR SANS EXPLOITATION. UN FUTUR SANS DOMINATION. UN FUTUR ÉMANCIPÉ POUR DES HOMMES ET DES FEMMES LIBRES ET ÉGAUX.
SALUTATIONS ANARCHOSYNDICALISTES ET SYNDICALISTES RÉVOLUTIONNAIRES. NUMÉRO 320.



APRÈS LA PLAGE RENTREE (DE LA LUTTE) DES CLASSES

Photomontage d'après CM.

ET AUSSI...

SOS fac en Péresse	2
Marche ou grève	3
À l'intention de monsieur le ministre	3
L'Inrap est truelle	4
Porcheville : de l'élevage en batterie	4
Les montagnes se rencontrent	5
La CNT c'est quoi ?	6
La CNT c'est la Gloire	6
Interior's : justice pour Noël	6
CAE c'est pas pour nous	7
Burkina Faso : l'essence du syndicalisme	9
Où tu vis la CNT lutte !	10
US Go partout	10
Un feu noir... et rouge	11
Police partout, justice nulle part	12
Atterrissage difficile pour l'Envolée	12
Abonnements	12

L'entreprise de démolition du service public d'éducation est en plein essor avec son pendant : toujours plus d'inégalités. Car si après des mois de conflit, les décrets de Robien sur le travail des enseignant-e-s ont été abrogés, les postes équivalents temps plein qui ont été supprimés n'ont pas été récupérés pour autant. Ils vont donc être remplacés probablement par des heures supplémentaires ou des contrats précaires... De plus, le gouvernement prépare d'autres attaques extrêmement graves contre les travailleurs et travailleuses de l'éducation et les élèves des classes populaires. Il va falloir lutter et non pas négocier sous prétexte de « donnant-donnant ».

Dans son rapport de mars 2007, le désormais ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, préconisait la fin de toutes les décharges horaires, l'augmentation du temps de travail, l'instauration de primes au mérite, l'annualisation du temps de travail et la suppression des dédoublements de classe (excepté en langues, sciences expérimentales et enseignements technologiques). Il prévoit de faire travailler plus au lieu d'embaucher, en ne procédant qu'au remplacement de deux fonctionnaires sur trois partant à la retraite. S'ajoutant à la réduction drastique des recrutements, ce type de mesures a comme conséquences mécaniques : la suppression massive de classes et de sections, la baisse du nombre d'heures d'enseignement et d'aide individualisée, avec une hausse des effectifs par classe. Les heures de

soutien, si elles existent, seront prises en charge par les contingents d'heures supplémentaires. Le recours aux contractuels, vacataires et autres intérimaires va s'amplifier pour boucher les trous les plus béants et permettre à la machine de fonctionner cahin-caha à moindre coût pour l'État-patron. Huit mille emplois vie scolaire (ce qui correspond aux surveillants et conseillers d'éducation) sont menacés de suppression dans les lycées.

Les travailleurs-euses Iatoss, de leur côté, seront les premiers touché-e-s par une précarisation déjà en œuvre (un titulaire pour cinq travailleurs-euses dans certains services !), accrue par la fermeture pure et simple des concours de catégories C et B. La prime à la productivité ou au mérite devient avec l'instauration de l'évaluation/notation le critère subjectif, à la merci de l'humeur du petit chef, pouvant provoquer des baisses d'ancienneté – et donc de progression de salaire – selon des quotas de « bons, de médiocres et de mauvais » fonctionnaires préfixés par la loi avant toute expérimentation !

Les salaires, quant à eux, n'ont aucune perspective d'augmentation, malgré un niveau indécemment bas, avec à peine plus de 1000 euros net par mois pour un personnel de catégorie C ayant plus de dix ans d'ancienneté... La contractualisation galopante et la privatisation des universités dans le cadre de la loi sur l'autonomie de celles-ci n'annoncent rien de bon : plus que jamais, les personnels doivent refuser la division titulaires/précaires utilisée par la hiérarchie et mener le combat pour la titularisation de tou-te-s, sans condition de concours ni de nationalité, ainsi qu'une réelle

revalorisation des salaires, tout particulièrement pour les catégories les plus faibles.

Gérant l'éducation comme une boîte privée, le ministère exploite la force de travail à moindre coût par la précarisation des travailleurs-euses plutôt que d'embaucher des titulaires. Ce qui nous est promis, si nous ne luttons pas, c'est la hausse du temps de travail, la flexibilisation, la division des collègues. Sourd aux besoins des établissements et des élèves, notamment dans les zones d'éducation prioritaire, l'État-patron parie sur le tout-sécuritaire face aux révoltes qu'une telle casse du service public de l'éducation provoque. Surveiller et punir plutôt qu'éduquer. Pour ce faire, les autorités multiplient les instruments de contrôle et de répression : présence de policiers dans les établissements, partenariat école-armée, base élèves (cf p. 2), recours à la biométrie, vidéosurveillance, prisons pour enfants, abandon des mineurs ou jeunes adultes scolarisés mais sans papiers aux sbires de Horte-feux pour remplir le quota de 25 000 expulsions fixé par Sarkozy, sanctions disciplinaires contre les personnels et les militants qui résistent, etc. C'est pourquoi la CNT FTE appelle à s'organiser pour empêcher les expulsions et à se coordonner dès maintenant pour lutter contre les attaques que subit l'Éducation nationale. Exigeons l'arrêt de la chasse aux élèves sans papiers et aux expulsions. Revendiquons une réelle réduction du temps de travail, l'égalité et la hausse des salaires ainsi que des embauches massives à hauteur des besoins exprimés par les équipes pédagogiques.

CNT FTE

28 août 2007

La Confédération nationale
du travail se joint au
0810 000 367
BP 30423 - 35004 Rennes cedex
cnt@cnt-f.org www.cnt-f.org

LE COMBAT SYNDICALISTE

Les abonnements, la distribution et l'administration
CS CNT 31 - 18 av. de la Gloire - 31500 Toulouse
cs-administration@cnt-f.org - tél. 08 72 58 35 90
La rédaction est au 33 rue des Vignes, 75020 Paris
sa boîte mail est combat-syndicaliste@cnt-f.org

MEDEF ACADEMY : FAC OFF PÉCRESSE !

Depuis plusieurs années, et notamment avec la réforme LMD (licence, master, doctorat), la privatisation des universités pointe le bout de son nez. Suppression de filières « non rentables », précarisation des personnels, cadre sécuritaire, etc. L'État continue le massacre et les dernières lois votées ou envisagées en sont la preuve.

La loi relative aux libertés et responsabilités des universités mise en place par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse, stipule que les universités peuvent demander « à bénéficier de responsabilités et de compétences élargies en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines ». Qu'est-ce que cela signifie ?

Il faut s'attendre à un engagement financier limité de l'État quant à la masse salariale, ce qui encouragera le président de l'université à recruter des personnels sur ressources propres : « Le président peut recruter pour une durée déterminée ou indéterminée des agents contractuels. »

C'est la porte ouverte aux contrats précaires, pour « personnels administratifs, techniques, ouvriers de service, employés de l'enseignement et scientifiques ».

Il sera possible pour l'université de devenir propriétaire des bâtiments, ce qui fait qu'elle financera les aménagements et réparations. Sachant qu'à Lille 3 nous sommes justes, même en ce qui concerne les normes de sécurité, ça promet ! Les facs qui ne choisissent pas cette option seront de fait désavantagés. S'il y a « autonomie », une bonne part des financements viendra du privé, et donc s'il n'y a pas « d'autonomie »,

ces dernières devront se contenter des maigres deniers de l'État.

Toujours plus de démocratie...

Pour ce qui concerne l'administration des universités, les fastes de l'idéologie libérale apparaissent de nouveau. Sans cautionner la démocratie telle qu'elle s'exerce actuellement à l'université (démocratie dite représentative déléguant le pouvoir à une minorité qui prend les décisions pour toute-s), on ne peut que s'opposer à la régression démocratique concernant le fonctionnement du conseil d'administration : vote à la majorité absolue et non plus aux deux tiers ; le quorum d'une moitié des élu-e-s pour une prise de décision n'est plus nécessaire ; voix prépondérante du président lors du partage des voix. Le conseil d'administration prend pour modèle les CA d'entreprises...

Par ailleurs, sa composition change drastiquement, les représentant-e-s des étudiant-e-s et des personnels voient leur proportion réduite tandis que les personnalités extérieures (comme les

représentants du patronat) sont plus nombreuses et sont nommées par le « président manager ».

Ainsi, concernant la démocratie représentative, la bureaucratie reste, les seigneurs changent. L'un des points importants est le nouveau rôle de calife du président de l'université. Grosso modo, c'est lui le boss. Il était déjà responsable du maintien de l'ordre ayant autorité sur l'ensemble du personnel de l'établissement ; il décide avec ce projet de loi de toutes les affectations et primes. De plus, n'étant qu'une personne ayant « vocation » à enseigner (article 5), si c'est juste son curé qui le dit, alors c'est vrai ! Sic...

Le président manager pourra être à peu près n'importe qui mais surtout un-e patron-ne. Sa mission, s'il l'accepte : distribuer l'argent que l'État verse à l'université selon ses caprices, embaucher du personnel précaire et dérouler le tapis rouge au Medef.

Ce qui doit ici tou-te-s nous inquiéter à la vue de ce nouveau conseil d'administration, c'est la concentration des pouvoirs, confisquant ceux d'au-

tres conseils décisionnels. Le CA a désormais tout pouvoir de création et de suppression de filières ou projets de recherche, il gère la répartition et l'attribution des crédits, tout cela en l'absence de régulation nationale. Il est certain que nous assisterons, en plus d'une concurrence et d'une sélection au sein des universités, à une réelle régionalisation des diplômes.

Professeur-e-s ou étudiant-e-s, filières peu rentables, d'aucuns ne seront à l'abri de la totale mainmise du patronat sur le fonctionnement universitaire. Du financement à l'évaluation des enseignements, le cursus universitaire passe sous le contrôle des chiens de garde du capital.

Avec le nouveau rôle du CA tout-puissant et du président patron, couplé à un financement privé désormais indispensable à la survie des universités autonomes, il apparaît évident que cela aura des répercussions sur le contenu pédagogique comme sur les frais d'inscription. Par ailleurs, aucune fac n'échappera à la sélection, conséquence de la régionalisation des diplômes. Cette soi-disant autonomie annonce bel et bien une privatisation de l'enseignement supérieur.

Section Supérieur et Recherche
CNT Éducation Nord Pas-de-Calais

À FORCE DE NE PENSER QU'ÀUX CLASSES FAVORISÉES ON VA DEVOIR RECOMMENCER



VOUS ÊTES FICHÉS !

SOURIEZ

L'Éducation nationale met en place un système de gestion centralisée des élèves appelé base élèves, qui doit être opérationnel dans toutes les écoles fin 2007. Il est déjà en fonctionnement dans de nombreuses écoles, sans que les parents en aient été avertis.

En pratique, c'est un logiciel qui envoie à un fichier central tous les renseignements concernant les élèves et leur famille. Les directeurs d'école, l'administration de l'Éducation nationale et les maires pourront y retrouver les données : familiales (adresse, numéros de téléphone, frères et sœurs), sociales (aides, accompagnement extérieur), scolaires (absentéisme, suivi spécifique éventuel), migratoires (nationalité, lieu de naissance, date d'arrivée en France, etc.). Ce projet se met en place en même temps que la loi de prévention de la délinquance votée cet hiver. Une loi s'inspirant de rapports commandés par l'État (rapport Benisti, Inserm) qui désignent des soi-disant signes précurseurs de la délinquance (comportement indiscipliné à la maternelle, manque d'activités périscolaires de 6 à 9 ans, conflits parentaux, etc.), et qui tentent de faire croire que ces enfants seront fatalement dangereux plus tard et doivent donc être surveillés. Une des missions assignées aux maires par la loi de prévention de la délinquance est de « repérer et soutenir les familles fragiles ». Qu'est-ce qu'une famille fragile ? Une famille dangereuse pour l'État. Au vu des critères utilisés par celui-ci pour catégoriser ces familles dites fragiles, nous craignons que le système base élèves serve directement à contrôler et surveiller ces parents et enfants. L'établissement de fichiers dès le plus jeune âge est une menace pour les libertés individuelles car l'informatique permet de recouper les informations de différents fichiers sans intervention humaine (CAF, école, gendarmerie, Sécu, etc.). Ce fichier national demande plus d'informations que nécessaire pour gérer les effectifs d'élèves et faire un travail statistique. C'est d'ailleurs ce qu'avoue l'inspection d'académie des Pyrénées-Orientales en disant que base élèves est « la plus grande source d'informations sur l'immigration qui ait jamais été mise en place ». Vous avez cependant un droit de regard et pouvez demander à l'école de votre enfant (par écrit) de vérifier ou supprimer certaines données qui vous concernent (article 34 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978). En tant qu'enseignants, nous sommes soucieux du bien-être des enfants et essayons au quotidien de leur assurer un futur convenable. Nous ne pouvons pas être d'accord avec ce fichier que nous sommes obligés de remplir. Mais nous sommes pour l'instant trop peu nombreux à nous rendre compte des dangers possibles. Nous incitons donc également les parents à interroger les directeurs et directrices d'école et à demander des comptes à l'inspection académique. Ensemble, refusons le fichage des enfants.

Santé Social Éducation CNT 31

LA GRANDE SAIGNÉE...

17 000 postes en moins : les élèves et travailleurs de l'éducation sont sacrifiés sur l'autel du profit. Quand l'État fait des milliards et des milliards de cadeaux fiscaux aux riches, il lui faut prendre l'argent dans les services publics. Il a ainsi annoncé vouloir supprimer 17 000 postes dans l'Éducation nationale. C'est la saignée... Du jamais vu ! Ce sont tous les corps de métier qui seront touchés : enseignants mais aussi personnels de vie scolaire, administratif, ouvrier, etc. Les conditions de travail des salariés de l'Éducation nationale vont donc large-

ment se détériorer, puisque la même charge de travail sera à effectuer avec moins de personnes (d'où des changements statutaires, comme la bivalence dans le secondaire). Le chômage va naturellement augmenter puisque ce sont quelque 17 000 emplois qui ne seront pas pourvus. Les usagers de ce secteur vont le payer très cher : classes extrêmement surchargées, moins d'aides aux élèves, diminution de l'offre scolaire (baisse des horaires), vie scolaire cantonnée au répressif, dysfonctionnements administratifs, etc.

Le gouvernement prépare une catastrophe pour 2008 dans l'éducation. Il ne faut pas le laisser faire ! De l'argent pour embaucher il y en a... dans les poches du patronat ! Il faut s'organiser tous ensemble dès maintenant pour faire reculer le gouvernement. N'attendons pas de savoir ce qu'il en est des suppressions de postes dans notre école ou établissement pour réagir. Enseignants, parents, parfois élèves, dans les écoles, les collèges et les lycées, ensemble préparons une rentrée de lutte !

Gaëtan CNT Éducation 92

LA GRÈVE : LE DROIT DES DROITS

Le service minimum constitue une attaque maximum contre les travailleurs. Après les transports terrestres, c'est au tour de l'éducation d'être visée. Alors, là comme partout, résistance : maxilutte contre service mini !

Tous les acquis sociaux ont été gagnés par la lutte, et pour cette lutte l'arme des travailleurs, c'est la grève. Le droit de grève, c'est le droit qui conditionne tous les droits. En effet, les droits sociaux conquis par les travailleurs l'ont été grâce à lui. Restreindre le droit de grève, c'est ainsi désaffûter cette

arme. C'est la rendre moins efficace quand elle doit répondre aux tirs groupés des patrons et de l'État contre les travailleurs.

Une attaque contre tous les travailleurs

Le gouvernement tente de restreindre le droit de grève des travailleurs du secteur public ou d'amenuiser ses effets. Mais c'est aux capacités de résistance de toutes les classes populaires qu'il s'attaque par ce fait. Quand il s'en prendra aux droits à la Sécu, aux retraites (de nouveau), au chômage (comme il l'a annoncé), bref à des droits qui concernent tous les travailleurs, il sait qu'il devra compter sur de la résistance. Prévoyant, il tente de désarmer préventivement une partie de ses éventuels opposants en s'attaquant au droit de grève. Il sait en effet à quel point celle-ci est dangereuse pour ses projets antisociaux. Ce n'est pas pour arranger les usagers mais pour gagner le combat contre les travailleurs de l'Éducation et tous les travailleurs, donc l'énorme majorité des usagers de l'école, qu'il veut instaurer le service minimum.

Les usagers vont trinquer

De plus, on sait que beaucoup de grèves dans l'Éducation ont lieu pour améliorer les conditions de travail à l'école. Ceux qui travaillent à l'école sont les salariés, certes, mais surtout les élèves. Ce qui est gagné pour l'école l'est pour tous ceux qui y sont actifs, donc surtout pour les élèves. On ne compte plus les grèves qui ont eu lieu contre les fermetures de classe, contre les classes surchargées, pour demander des remplacements, des possibilités de dédoublement, de travail en demi-groupe, du matériel en quantité et en qualité, etc. Que de journées perdues par les élèves car le gouvernement ne daigne pas embaucher suffisamment de remplaçants... Alors que les grèves le forcent à le faire ! Les conditions de travail vont se dégrader pour tous si 17000 postes doivent être supprimés, comme l'a annoncé le gouvernement. Bref, les premiers touchés par la casse du service public d'Éducation qui serait rendue possible par toute restriction du droit de grève ou de ses effets seraient les élèves. Et ce que soit la manière dont sera instauré ce service minimum : obligation pour les communes d'instaurer un service de garde en cas de grève, réquisition du personnel précaire, du personnel municipal, attaques statutaires, etc.

Tous ensemble, luttons au maximum contre le service minimum ! Dans les transports dans l'Éducation nationale et partout, vive la grève !

G. CNT Éducation 92

Le temps dévolu à la notation des élèves par le système éducatif ne cesse d'augmenter. Non seulement les évaluations se multiplient, mais elles interviennent de plus en plus tôt. L'Éducation nationale met en avant la volonté de détecter au plus vite les élèves en difficulté, avec pour conséquences une formation au rabais et une orientation de plus en plus jeune.

LA NOTATION ? OUTIL DU CAPITALISME

Le premier demandeur est évidemment l'État, qui peut ainsi évaluer le système éducatif pour le rendre le plus « efficace » possible à moindre coût. Il peut aussi contrôler sa jeunesse de la même façon que l'entreprise contrôle ses employés : chaque élève doit répondre à des critères précis, à une norme imposée. La notation est enfin un moyen de sélectionner les individus : c'est la base du fonctionnement capitaliste, qui par l'illusion d'une sélection objective légitime le fonctionnement hiérarchique de notre société.

Mais l'évaluation, c'est aussi une histoire de tradition pédagogique : une carotte facile pour les enseignants et une sucette exigée par les élèves et leurs parents. Ces derniers étant souvent les plus difficiles à convaincre que la notation n'est pas indispensable.

Pourtant, ses effets pervers ont souvent été mis en avant. Chez les élèves d'abord : ceux qui réussissent sont souvent angoissés. Que ce soit l'angoisse qui conduit à la réussite ou l'inverse, cette dernière est corrélée au mal-être. Et puis l'échec crée un sentiment de dévalorisation chez l'élève. On le voit tous les jours, les conséquences des pressions de l'évaluation sont néfastes pour tous. Chez les enseignants, elle peut conduire à des dérives, le risque étant de ne plus travailler que par rapport aux compétences à évaluer, dans la recherche d'une objectivité illusoire. C'est en grande partie cette objectivation et cette rationalisation de l'évaluation qui donne au système éducatif un aspect scientifique. On veut mesurer l'immensurable, on décompose les apprentissages. On nie ainsi la complexité du réel, pourtant au centre des savoirs transmis par l'école, accentuant encore la perte de leur sens par les élèves.

Notre intention n'est pas d'abolir toute forme d'évaluation mais de préférer les alternatives possibles au jugement et à la sanction. Supprimer les notes n'est pas suffisant si on les remplace par un équivalent dissimulé, porteur lui aussi de subjectivité et de pression sur les élèves. Il est par contre indispensable de donner aux élèves les moyens de se situer dans leurs apprentissages. On ne peut apprendre sans apprécier les effets de nos actions et on ne peut enseigner sans mettre en place des situations permettant aux élèves de jauger ces effets.

Nous voulons plutôt proposer d'autres modes d'évaluation, qui induisent un rapport différent à l'enfant et au savoir. La pédagogie Freinet prône l'autoévaluation et la coévaluation, par lesquelles les élèves apprennent à se situer. On évalue ce que l'élève sait faire plutôt que ce qu'il ne sait pas faire. C'est le cas à Toulouse, au sein de l'école privée La Prairie, où les élèves inscrivent ce qu'ils savent faire dans un cahier de réussite. En Belgique, on pratique la pédagogie du chef-d'œuvre, que l'enfant présente devant un public qu'il choisit. Tout est tourné vers la valorisation de l'élève.

Un point a attiré notre attention durant notre réflexion : l'État prône depuis quelques années l'utilisation de certaines de ces méthodes et se justifie en brandissant la lutte contre l'échec ainsi que l'adaptation aux caractéristiques des nouveaux publics scolaires. Ce discours nous paraît infondé : incorporer ces méthodes dans un système fondé sur la sélection et la compétition, c'est forcément les dénaturer. Le regard porté sur l'élève ne change pas.

Nous défendons une éducation sans évaluation-sanction. L'école ne doit pas enseigner la mise en concurrence, la domination de certains sur les autres, la soumission. Ne pas préparer les élèves à accepter la compétition, c'est un des moyens que nous avons d'éduquer pour révoquer.

Santé Social Éducation CNT 31



Photothèque du mouvement social

RÉPONSE À XAVIER DARCOS

Le 30 juin 2007, le nouveau ministre, Xavier Darcos, a tenu des propos (dans le Figaro Magazine) qui dénotent à la fois une méconnaissance des réalités de l'enseignement et un engouement profond pour un retour aux valeurs réactionnaires de l'école de Ferry. Ce message va tellement à l'encontre des travaux réalisés par les pédagogues nouvelles depuis quelques années qu'il me semble essentiel d'y répondre.

Tout d'abord, il affirme croire à « l'école de la transmission, de la verticalité. Car communiquer, ce n'est pas transmettre ». La transmission des savoirs est bien plus complexe que la relation verticale enseignant/enseigné. J'y oppose donc l'école de la parité, de la mutualisation, de la coopération. L'acte d'apprendre participe d'une démarche subtile où le co-apprentissage a sa place. C'est à travers des travaux réalisés ensemble, dans la concertation et l'absence de compétition, que les enfants acquièrent des savoirs mais aussi des compétences.

Notre ministre est restrictif lorsqu'il fait l'apologie du passé. « C'est le savoir lui-même qui faisait autorité parce qu'il représentait une garantie de progression, de carrière, d'insertion. » Rien de tel, selon lui, que l'exemple du fils d'ouvrier devenu enseignant et donnant naissance à des enfants

énarques, polytechniciens ou normaliens. Non, le savoir n'est pas l'unique clé de voûte de la réussite sociale, et cette dernière n'est pas assujettie aux diplômes d'écoles prestigieuses, méritocratiques, où les valeurs véhiculées sont la compétition, la productivité, l'argent.

C'est bien en étant confronté à des apprentissages contextualisés, vécus que l'élève pourra s'approprier une culture émancipatrice, réel objectif de l'éducation. Pour être acteur de sa vie plus tard, un enfant doit l'être dès aujourd'hui. Il doit aussi être libre, et pour cela certaines conditions doivent être réunies : la liberté des autres, l'autonomie, l'initiative, la culture commune...

« Il faut rétablir l'éducation civique. C'est-à-dire enseigner ce que sont les institutions... » C'est ainsi que « la citoyenneté authentique » reviendra... Or la participation active à la vie de la cité ne s'apprend pas mais elle se vit. En décidant collectivement des règles et du fonctionnement de la classe et de l'école, en adéquation avec les droits fondamentaux des êtres humains. À la question des élèves : « Qui c'est qui fait la loi qui fait

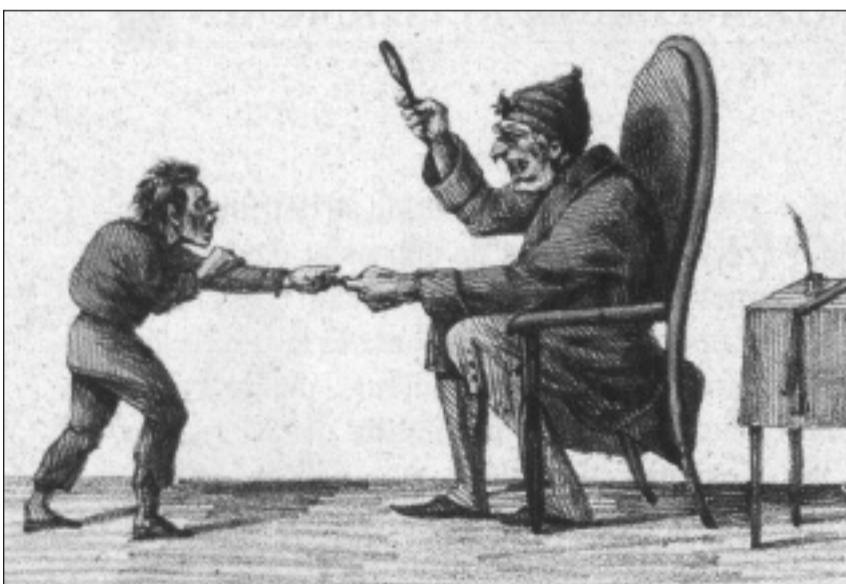
que Douâa n'a pas le droit de rester en France à cause des papiers ? » deux réponses se sont dessinées. Un descriptif des institutions républicaines françaises, du ministre au policier qui interpelle. Et des échanges et actions à ce sujet. La petite Douâa en question a bien failli ne plus faire partie de la classe. Le soutien de ses camarades et la mobilisation de tout un quartier lui ont permis de

rester avec nous. Cela ne plairait pas à M. Darcos : « L'irruption perpétuelle des grèves, du militantisme, des débats sociaux dans l'enceinte de l'école ne sont pas de nature à favoriser la relation maître-élève [...]. On promet à juste titre dans les écoles un amour de l'humanité [...], mais on finit par ignorer son voisin immédiat. Il y a une forme d'altruisme à distance et de misanthropie de proximité ».

Douâa est pourtant notre voisine on ne peut plus proche. En discuter, ça s'appelle de l'éducation civique...

Les enseignants ne seront jamais la courroie de transmission du pouvoir en place. Soit, contrairement aux dernières injonctions : nous nous tutoierons mutuellement dans notre classe, nous nous lèverons lorsque c'est nécessaire et la colonisation ne sera pas plus positive que les paroles de la Marseillaise.

Benoît Guerrée
CNT Éducation 34





ARCHÉOLOGIE : ÇA DÉRAPE À L'INRAP

Entre engagements de fin de grève non tenus et conditions de travail qui se dégradent, la CNT de l'Inrap mène la lutte.

Le 14 mars dernier, à la veille des élections, les archéologues obtenaient, suite à une forte mobilisation, une augmentation du plafond d'emploi à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) pour éviter le blocage immédiat des chantiers de fouille.

Ce seront 50 équivalents temps plein sous contrat à durée déterminée (ETP-CDD) qui seront finalement octroyés alors même que des besoins supérieurs sont nécessaires pour faire face en 2007 aux obligations en matière de diagnostic, de fouilles, de traitement des données et de recherche. Pour exemple, le Grand Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Limousin), interrégion la plus largement dotée, n'a obtenu que 40 ETP-CDD sur les 60 demandés. Depuis 2003, c'est-à-dire depuis que les opérations de fouille sont ouvertes à la concurrence, les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de contenir la croissance en personnels de l'Inrap alors que l'activité même de cet établissement public dépend directement de l'activité économique via les prescriptions émises par les différents services régionaux de l'archéologie du ministère de la Culture. Par manque de moyens, l'Inrap est ainsi contrainte de ne pas répondre aux appels d'offre et d'orienter prioritairement son activité vers les opérations de diagnostic. C'est donc avec soulagement que le ministère voit « enfin » arriver sur le marché quelques boîtes privées. S'il s'agit le plus souvent de petites structures à vocation régionale, dans d'autres régions, comme en

Rhône-Alpes et Franche-Comté, l'Inrap est directement concurrencé par des entreprises européennes. On comprend alors la frustration scientifique grandissante des Inrapiens qui voient fouillés par d'autres les sites qu'ils ont eux-mêmes découverts et permis de sauver de la destruction.

Avec la création de l'Inrap, la France était le seul pays européen à s'être doté d'un service public d'archéologie préventive permettant à la fois d'éviter une certaine marchandisation de l'activité tout en assurant un statut unique pour les travailleurs du secteur. La CDIisation en début d'année de 350 CDD, toujours grâce à la mobilisation des agents, a permis de protéger les moins précaires d'entre eux. Malheureusement, ceux dont l'ancienneté dans l'établissement n'était pas suffisante, dont des spécialistes, se sont vus contraints d'accepter des contrats dans le privé. En l'absence de convention collective dans le secteur, la porte est aujourd'hui ouverte à tous les abus concernant les conditions de travail et l'échelle des rémunérations. Alors que précédemment le statut des agents de l'Inrap avait plus ou moins servi de base lors de la création des services archéologiques territoriaux, les boîtes privées, elles, ne sont pas tenues de s'y aligner. Seule une implantation syndicale rapide et combative pourra imposer à ce nouveau patronat des règles claires et optimales, à l'instar des archéologues cénétistes de la société Codex qui ont su imposer leurs vues à la plus importante boîte privée du secteur en Catalogne.

Le combat continue à l'Inrap, où les conditions de travail se dégradent. Obligés d'assumer tous les diagnostics prescrits, les agents voient leur activité de plus en plus fragmentée. On en vient même à peiner pour trouver du personnel qualifié, et lorsque localement des solutions

sont trouvées, c'est la DRH au niveau national qui fait de l'obstruction. Ainsi, en juillet, elle s'est opposée au recrutement d'un technicien aux compétences reconnues, sous prétexte qu'il n'avait pas le bac. Il a fallu que les archéologues du chantier se mettent en grève et que des centaines de collègues signent une pétition pour que la direction générale de l'établissement cède.

Aujourd'hui, la paix sociale est maintenue en attendant le repyramidage catégoriel promis par la direction destiné à réparer les plus fortes injustices salariales envers les agents CDI assumant une fonction supérieure à leur statut. Mais déjà certains d'entre eux s'organisent en collectif et réclament leur dû. À n'en pas douter, dans l'archéologie comme ailleurs, la rentrée se fera sous le signe de la vigilance sociale.

Ben CNT 87, fédération CNT-CCS, section Inrap

LES CONTRADICTIONS DU CAPITALISME SOCIAL

ONG Conseil est un prestataire de service pour des grosses ONG humanitaires, caritatives, voire écologistes, qui vise à recruter des donateurs financiers dans la rue. C'est une entreprise comme les autres, son but premier est de gagner de l'argent sur le dos des travailleurs. En plein dans le grand écart du charité business, cette boîte aux clients « éthiques » traite ses salariés peut-être un peu moins durement qu'ailleurs. Ceux-là ne font pas partie des associations qu'ils représentent dans la rue et peuvent enchaîner les missions d'un mois sous les couleurs de plusieurs ONG différentes. ONG Conseil, s'opposant à ses clients humanitaires qui eux veulent tendre vers plus de libéralisme, tient à salarier des gens dans la galère (sans-papiers, étudiants, SDF, voire toxicos), un peu au-dessus du smic, et surtout à l'heure – et pas au nombre de donateurs débauchés, comme cela se pratique ailleurs, notamment en Europe.

Récemment a eu lieu un mouvement de grogne de quelques employés pour refuser de travailler le dimanche et dans les magasins Ikea. La proposition émane à l'origine de l'Unicef dont le partenaire est Ikea (!). Ikea, enseigne « éthique » ? S'ils ne font pas travailler les enfants, c'est pour mieux exploiter leurs parents ! Le refus de travailler chez Ikea émane de quelques recruteurs de rue, écoeurés par le « travailler plus pour gagner plus » : la direction, magnanime, avait proposé la création d'équipes sur la base du volontariat. Ils contestent aussi le fait de délaissier la rue, espace public, pour le magasin : « Nous sommes des recruteurs de rue ! Notre travail réside par essence à aller vers le "passant qui passe" dans les rues des municipalités, et donc à nous trouver sur l'espace public. Espace dont la vertu première est d'appartenir à la communauté des citoyens sans distinctions de race, d'opinions, de classe et encore moins de portefeuille. Comme on nous l'apprend si éthiquement, nous nous devons de ne pas cibler. Et voilà qu'aujourd'hui on nous propose d'aller faire notre travail sur un parking et/ou derrière les caisses, sous l'égide d'une enseigne, donc dans la sphère privée, afin que le "passant qui ne fait que passer à la caisse" devienne donateur régulier d'une association partenaire de l'enseigne suscitée. Ce passant-là est une cible (comme le désignent si bien les stratégies marketing de l'enseigne), et le risque de le culpabiliser sera grand dans un tel lieu. » Si pour l'instant seule une poignée de recruteurs a accepté de travailler chez Ikea, il n'est pas dit qu'ONG Conseil enterre l'idée. Les contradictions du capitalisme social sont là ; l'évolution logique est la perte du terme « social » au fur et à mesure de l'avancée vers le libéralisme. L'idée de la création d'un syndicat chemine doucement dans la tête de quelques salariés.

Bastien Culture spectacle RP

À Porcheville comme ailleurs : pas de prisons pour les mineurs !



Porcheville est l'une des sept villes que l'État a choisies pour construire un établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM), dont l'ouverture est prévue début 2008, qui plus est sur un site classé Seveso (site de production à risque, comme celui d'AZF à Toulouse). Avec un budget de 90 millions d'euros minimum, les différents gouvernements montrent qu'il n'y a plus de problème d'argent lorsqu'il s'agit d'imposer un choix de société, celui d'enfermer la jeunesse.

Mis en place suite à la loi d'orientation et de programmation de la justice du 9 septembre 2002 (Perben I), les deux premiers EPM viennent d'ouvrir à Meyzieu (Rhône) et à Lavaur (Tarn). Il n'aura pas fallu très longtemps pour faire le

constat de ce que nous dénoncions bien avant leur ouverture. À Lavaur, les personnels se sont mis en grève avec comme principale revendication des moyens pour leur sécurité. À Meyzieu, suite au refus de quatre mineurs de regagner leur cellule, le personnel dit « éducatif » n'a rien trouvé d'autre que de faire appel à l'équipe régionale d'intervention et de sécurité (Eris). Après quelques jours de fonctionnement, une seule certitude : ce sont bien des prisons ! Prisons dont les éducateurs ne sont qu'une caution « éducative » puisqu'ils en sont réduits à faire le boulot des matons.

On n'éduque pas en prison

En introduisant plus d'heures de classe et de sport, l'État essaie de

faire passer l'idée auprès de la population et des personnels qui y travaillent que c'est une nouvelle réponse éducative. Il ne faut pas oublier que les mineurs restent enfermés. Quant à la culture, qui fait aussi partie du programme, on préfère ne pas imaginer ce que l'administration a prévu pour les mineurs. N'oublions pas que les EPM n'ont d'autre but que de punir et de mettre au ban de la société les jeunes des classes populaires en difficulté, déstructurés par l'injustice et la relégation sociale. Les EPM ne représentent rien d'autre qu'un outil de plus de la panoplie répressive de l'État. La seule éducation possible en prison, c'est l'éducation à la soumission et à la haine. La liberté ne s'apprend pas en cellule !

D'ici 2008, cinq autres de ces établissements devraient voir le jour en France et trois autres sont prévus pour les années suivantes. En région parisienne, un chantier est en cours à Meaux-Chaouconin (ouverture prévue pour juillet 2008). Nous devons continuer à manifester le refus de cette société de répression, de contrôle et de soumission et ne pas oublier que derrière des barreaux, la jeunesse n'a pas d'avenir et n'est l'avenir de rien.

Nous réclamons la fermeture des EPM de Lavaur et de Meyzieu ainsi que l'abandon de tous les chantiers en cours au profit du développement d'une éducation réellement émancipatrice.

N'ENFERMONS PAS LA JEUNESSE AIDONS-LA À S'ÉMANCIPER !

Santé Social FPT CNT RP



SOUTIEN AUX SYNDICALISTES DU « PASCAL PAOLI »

La CNT se solidarise des camarades du STC de la SNCM victimes de répression syndicale. Le 27 septembre 2005, les marins du Syndicat des travailleurs corses de la SNCM, devant les menaces de privatisation de leur compagnie et l'impasse dans laquelle se trouvaient les négociations, décidaient de ramener le navire « Pascal Paoli », amarré à Marseille, à son port d'attache, à savoir Bastia. Quelques heures plus tard, le bateau était intercepté dans le port de Bastia par les militaires du GIGN et les commandos « Hubert » de la marine nationale. Pour la première fois depuis un demi siècle, un gouvernement français envoyait l'armée contre des travailleurs en lutte.

Les syndicalistes étaient arrêtés et déferés devant un juge et poursuivis pour détournement de navire et séquestration de personne, dans le cadre d'une procédure criminelle. Cette dernière doit les conduire à comparaître dans quelques mois devant une cour d'assises. Exigeons l'arrêt immédiat des poursuites engagées à l'encontre des quatre marins du STC ! Pétition signable sur : stc-marins.com



Photos du STC

« LAS MONTANHAS NÒSTRAS VALON MAI QUE LORS PROFIECHS ! »



La petite station familiale de ski de Mijanès, dans l'Ariège, est menacée d'agrandissement. Mobilisation contre une catastrophe écologique et économique à venir.

C'est le 30 juin 2007 qu'une manifestation dans l'urgence à Mijanès, en Ariège, dans le Donezan – au croisement des départements de l'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales –, sonnait le départ d'une série d'actions d'utilité publique face au délirant projet d'agrandissement de la petite station de ski de Mijanès. Projet financièrement incohérent, dangereux pour la santé des pratiquants, délirant pour la protection de l'environnement et décidé en catimini, comme les responsables démocrates français savent si bien le faire. C'est dans des conditions assez difficiles que le Comité écologique ariégeois et le Comité Somport des hauts plateaux ont mobilisé comme ils le pouvaient afin d'informer et de protester contre le projet d'agrandissement de la station de ski de Mijanès. Station à ce jour restée familiale quant à sa fréquentation : pas de superstructures façon Font-Romeu, Les Angles ou encore Pyrénées 2000. La gendarmerie et les renseignements généraux sont restés avec nous toute la journée, mais aussi le soir et la nuit. Nous étions bien protégés... L'aberration du projet d'agrandissement fut facilement expliquée au cours du rassemblement sur place comme lors de la soirée organisée dans la salle municipale du village voisin de Quérigut. Le réchauffement climatique fait que cette station, comme tant d'autres à ce jour, ne bénéficie plus d'un enneigement suffisant pour y pratiquer le ski sur une période suffisamment longue pour attirer le monde et rentabiliser l'affaire. Donc les autorités décident d'aller encore plus loin dans le même sens plutôt que d'en-

visager une reconversion du site intelligente et respectueuse de l'environnement ainsi que de la volonté populaire, et après une information publique sérieuse et honnête, comme cela aurait dû être fait, comme cela devrait l'être en démocratie... Car il faut savoir que les décideurs n'ont pas donné les moyens à la population de comprendre le réel enjeu d'un tel projet. Même pour la réunion du soir à Quérigut, les affiches d'info des comités de défense du lieu ont été régulièrement arrachées!

En tout cas, les autorités n'ont rien trouvé de mieux que de jumeler les différentes stations locales de ski, d'agrandir les pistes qui resteront de toute façon non concurrentielles à celles de Font-Romeu, entre autres. Cela signifie rajouter des remontées mécaniques, sachant que la France dispose déjà du plus grand nombre de remontées d'Europe! Cela veut dire aussi aménager des passages au ras de falaises vertigineuses, sachant que la fréquentation actuelle de la station est composée de familles avec enfants... D'un autre côté, pour jumeler les stations il faudra composer avec de nombreux plats, qui ne séduiront guère les jeunes pratiquants de surf des neiges, qui auront du mal à trouver un dénivellement permettant l'euphorie de la vitesse. Bien évidemment, la cerise sur le gâteau, c'est qu'au-dessus de la station de ski ariégeois de Mijanès s'étend la Vallée de la Maure (phonétique : «la maouré», la mouillère), magnifique écrin de verdure venant se nicher sous le Pic du Tarbésou (2300 m), celui-ci surplombant le col de Pailhères (2000 m). Là vivent entre autres animaux sauvages, des couples de grands tétras (coq de bruyère), là poussent également différentes espèces de fleurs rares. Autour de la station, les vaches occupent aussi le terrain, elles étaient là bien avant la mode du ski, du ferrailage et

du bétonnage de la montagne... Les bulldozers des décideurs n'en auront cure.

On fait miroiter la création d'emplois, mais lesquels? Majoritairement des emplois précaires pour un projet qui s'apparente plus à un gouffre financier qu'à un investissement d'avenir, un bienfait dont hériteraient les petits et petites Ariégeois du canton. C'est donc une centaine de courageuses et de courageux de tous âges qui est venue exprimer son mécontentement et sa détermination afin de faire barrage aux délires des décideurs, à la folie destructrice du profit financier. Les travaux doivent prendre forme cet été. La CNT, représentée à cette première journée d'action, se joint aux comités déjà engagés pour poursuivre la campagne d'information, mobiliser ensemble, du mieux qu'on le peut, pour sauver ce qui reste de la montagne et de sa faune. Mais aussi pour réfléchir au devenir d'une population locale chahutée par les bouleversements inhérents au développement du capitalisme et à tous ces petits chefs locaux, petits seigneurs politiques des lieux qui ne connaissent de la démocratie que les bénéfices de la représentation et du pouvoir dévoyé au peuple. Population condamnée au vieillissement pour cause d'un abandon par le pouvoir des grandes villes, favorisant ainsi le développement urbain au détriment de nos campagnes. Nos montagnes valent plus que leurs profits! Tenons-nous prêts, l'été sera chaud, même en altitude, mais ce combat ne fait que commencer...

CNT-Pyrénées

Contacts : CNT Ariège : cnt.09@cnt-f.org. CNT Aude : cnt.11@cnt-f.org. CNT Pyrénées-Orientales : cnt.66@cnt-f.org. Comité écologique ariégeois-Comité Somport des hauts plateaux : cshp@neuf.fr, tél. : 05 61 64 37 68.

À la recherche de la convention collective perdue

Début juillet, les techniciens du cinéma ont de nouveau agité le spectre de la grève afin de forcer leurs employeurs à se pencher sur la question de la nouvelle convention collective. C'est le cinquième appel à la grève depuis l'automne 2006, et les producteurs trouvent que ça commence à faire beaucoup. L'actuelle convention, dénoncée par une des associations de producteurs, arrive de fait à son terme, et si elle n'est pas remplacée, les techniciens du cinéma se retrouveront sous la seule égide du Code du travail, avec le smic pour base salariale.

Sur les quatre jours de grève prévus du 3 au 6 juillet, seul un a effectivement eu lieu, le 3 juillet, et encore : le temps que la mobilisation se mette en place, l'heure de l'AG se rapprochait ; en début d'après-midi, les techniciens du cinéma réunis à la bourse du travail y ont appris la levée de la grève! En effet, les principaux syndicats de travailleurs (SNTR-CGT, SGTIF-CGT, SNTPT) ont vaillamment défendu le boulot de leur permanents en signant juste à temps un « accord d'étape » avec les producteurs qui stipule notamment que la grille horaire restera à 39 heures – et ne passera pas à 48 heures comme cela avait été proposé – et que les salaires seront revalorisés de 1,14 % pour une durée de quinze mois... soit rien de plus que ce qui existe déjà. La félonie des bureaucrates syndicaux les aura poussés jusqu'à conclure, tel le SNTPT, un accord avec une des organisations de producteurs, en contrepartie duquel les tournages de cette production n'ont évidemment pas été dérangés par la grève. La CGT n'est pas en reste, à l'origine de « l'accord d'étape », coquille vide et poudre aux yeux, avec des propositions de bonne conscience comme la volonté de lancer des énièmes « états généraux du cinéma »... Le moins que l'on puisse dire, c'est que les syndicats existants chez les techniciens du cinéma ne défendent guère plus que leur propre bout de gras, au mépris des travailleurs dont ils devraient être l'émanation. L'hypocrisie des producteurs et des pouvoirs publics est, elle, flagrante : ils veulent comme de bien entendu défendre les films fragiles et « l'exception culturelle française »... en bousillant la convention collective des travailleurs de leurs tournages! Tant qu'une vraie solution ne sera pas trouvée, le blocage du lieu de travail reste à l'ordre du jour pour l'automne qui arrive.

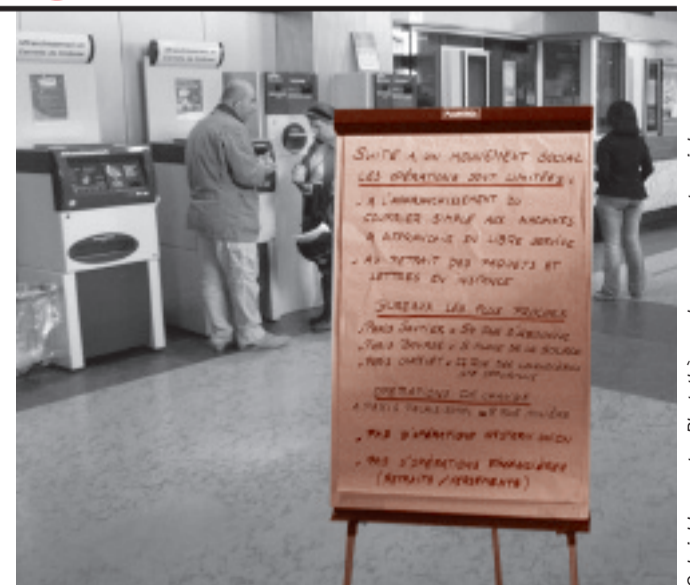
Bastien Culture Spectacle RP

À la Poste, remise en cause du droit de grève?

Après plus de neuf mois de conflit dans les centres de tri (grève tous les vendredis soir pour la revalorisation de l'heure de nuit et la suppression des horaires atypiques), la direction de la Poste a décidé de taper fort, en déclarant désormais illégale cette grève dont SUD est à l'origine, se passant d'une décision du tribunal administratif et estimant que des avancées considérables avaient eu lieu. SUD qui s'était abstenu lors de la suppression de nos droits se retrouve dans la même situation que la CNT à l'époque : isolé, abandonné par toutes les fédérations syndicales. Sa représentativité n'empêche pas ses membres de se voir refuser l'accès à certains centres et d'être reçus de temps à autre par un comité d'accueil musclé (commandos de cadres et sociétés de sécurité privée). Malgré nos divergences, cela ne nous réjouit guère, raisonnant avant tout en tant que travailleurs et non dans une logique d'organisation. Hier, un syndicat supprimé, aujourd'hui le droit de grève remis en cause. L'avenir s'annonce plutôt sombre. Pourtant, cela n'émeut pas grand-monde dans le milieu syndical (postal). Ce qui était encore inimaginable il y a dix ans se produit désormais. La division, l'apathie et l'effondrement du syndicalisme en étant les principaux responsables. La Poste veut des syndicats d'accompagnement, et la quasi-totalité des syndicats va s'orienter vers ce type de syndica-

lisme. La CFDT a du souci à se faire. Les mots « lutte », « grève », « combat » sont devenus tabous. Ces dernières années, les luttes se sont résumées malheureusement à des luttes par secteur. Malgré les attaques tous azimuts que subissent tous les personnels, aucune lutte générale unitaire à signaler. Les syndicats préparent déjà les élections d'octobre et sont plus prompts à s'attaquer à l'autre orga qu'à défendre l'intérêt général des postiers. Pourtant les raisons de se battre ne manquent pas. Le personnel a conscience d'être de plus en plus exploité, avec des conditions de travail de plus en plus dures. Mais les syndicats sont devenus des coquilles vides. Leur passivité permet à la direction d'avoir les mains libres pour sanctionner, réprimer en toute tranquillité, et ce pour les motifs les plus futiles, les derniers militants syndicaux actifs au sein de la Poste. La génération précédente de militants n'a pas été renouvelée. Nous nous trouvons avec des syndicats composés de permanents, de gens siégeant dans diverses commissions (CAP/CCP), conseil d'administration, CHSCT et presque plus de militants de terrain. Tout reste à reconstruire. L'ensemble des syndicats s'oriente vers un syndicalisme de cogestion. Il y a désormais un boulevard énorme pour le syndicalisme de combat. À nous de l'occuper.

Gil CNT-PTT 75



Gabriel Laurent - Photothèque du mouvement social

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation, englobant les champs économique, politique, social et culturel, est directement issue du peuple et représente ses intérêts.

DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme et que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes.

SOLIDAIRE ! Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée et que seule la réflexion permet d'éviter le corporatisme.

ANTICAPITALISTE ! Parce que nous devons orienter la production pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition de quelques-uns.

C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire.

PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE, QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE !

Inspecteurs ou flics du travail ?

Depuis des années, les gouvernements tentent de reprendre en main l'inspection du travail, trop indépendante à leur goût, quand bien même cette indépendance serait garantie par le droit international. Le but est de la forcer à suivre les objectifs affichés du gouvernement et non les besoins des travailleurs. Comme on le voit dans l'éducation avec le fichage des jeunes, le gouvernement veut détourner le service public de l'inspection de sa fonction de défense des salariés pour l'associer à l'appareil répressif, en l'occurrence au contrôle des travailleurs sans papiers. Certes, le Code du travail ne prévoit pas de sanctions contre les salariés employés sans être déclarés ou sans autorisation, mais en forçant les inspecteurs à contrôler avec les flics, le gouvernement veut instrumentaliser leur droit d'entrée dans les entreprises pour servir de passe-partout à la police. C'est bien le sens de la compétence donnée au ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale pour disposer des agents de l'inspection du travail par un décret du 31 mai 2007. Un recours au conseil d'État a été lancé par les syndicats de l'inspection. L'appel à refuser les opérations communes avec les forces de l'ordre est maintenu. La lutte de ses agents pour leur indépendance et pour leur mission d'aide aux travailleurs pour la défense de leurs droits doit s'amplifier.

Luté Cévivre • Santé-Social RP



LE CHAT NOIR TOULOUSAIN

Matinée d'août, rue de la Gloire à Toulouse, proche du centre et du canal. La façade du local du Chat noir toulousain ne passe pas inaperçue dans ce quartier encore populaire. Rencontre avec Ludo, de l'Interpro 31.

Bonjour, Ludo. Comment s'est passé le redémarrage de la CNT à Toulouse ?

Il y a eu un changement d'orientation en 2003. On a relancé la dynamique à neuf. On faisait les réunions dans les bistrot, mais c'était devenu très vite un peu difficile, question place, puis on a obtenu une salle à la MJC d'Empalot. Ce qui a permis de continuer notre implantation.

C'est-à-dire ?

Il y a actuellement deux syndicats déposés en mairie, le SSE et l'Interpro. Et bientôt la perspective d'en créer un autre dans la com' et peut-être aussi dans le bâtiment. Ici, nous n'avons pas de sections de boîte, l'Interpro est la structure la plus commode.

Et ce local ?

L'idée en est venue avec notre développement : avoir un lieu identifiable, accessible, où nous pourrions tenir nos réunions. Nous avons ouvert à la Toussaint 2005...

Tout indiqué puisque nous sommes à côté du cimetière !

Certes. Avant de nous lancer, nous avons étudié l'aspect financier. En janvier 2005, nous avons fait une grande fête de la CNT. Six cents personnes sont passées sur le week-end. Cela nous a d'abord apporté un peu de fraîche, et aussi l'envie de créer ce lieu syndical, d'éducation populaire et festif.

Et pour le financement ?

Il y a une petite librairie où l'on trouve les diverses publications (*le CS*, *le ML*...) et pas mal de livres. Et le bar marche pas mal aussi. Les syndicats font des permanences les mardi et mercredi soir, et le vendredi on organise une soirée débat projection dans la pièce du fond. La librairie est aussi ouverte le samedi. Et nous essayons de développer une bibliothèque de prêt. C'est un lieu ouvert, anarchosyndicaliste. Toutes sortes de militants y passent. On a un public assez varié. Et le dimanche, on tient une table de presse au marché Saint-Aubin, pas très loin d'ici.

C'est perçu comment dans le quartier ?

Bien sûr, lorsqu'il y a quelques redskins devant le local, ça surprenait un peu au début (☺), mais globalement ça passe bien. Tous les ans, on organisait un pique-nique, début juillet. Cette année, nous avons organisé un repas de quartier, on a obtenu la fermeture de la rue derrière, on a mis des tables et des chaises et chacun amenait un truc, à manger ou à boire. Pas mal de voisins sont venus, en plus des militants et des sympathisants. Ça améliore grandement les relations de voisinage. Les gens se sont rendu compte que les anarchosyndicalistes étaient fréquentables...



Et maintenant, la CNT, à Toulouse, elle est vue comment ?

Nous n'avons pas d'activité de section. C'est pour ça que le local, c'est important. Mais on peut intervenir dans une boîte où un travailleur a des problèmes. En général, ça se passe bien. Et on intervient sur des collectifs, comme le collectif contre la précarité, le RESF, etc.. On a des contacts avec des militants d'autres orgas, comme SUD ou la CGT. Évidemment, les bureaucrates, eux, ne nous aiment pas. Ce qui prouve que nous existons. Et puis ils savent que nous pouvons ramener du monde. SUD a organisé une formation sur la Charte d'Amiens. Ils nous ont invités. Ça a été très constructif. Nous sommes aussi investis dans le collectif féministe libertaire toulousain (CGA, OLS, CNT). Et faut pas oublier que c'est ici que nous routons *le CS*. C'est quand même sympa comme lieu. Il y a toujours des volontaires !

Et les actions ?

Nous avons appelé à la manif contre la venue de Le Pen, pendant la présidentielle. C'est un peu parti en vrille et cinq personnes ont été arrêtées, dont un copain de la CNT. Ils ont pris lourd, entre trois et neuf mois. On a mis en place un collectif de solidarité pour les fringues, le fric... Les aides viennent d'un peu partout. Niveau syndical, comme je l'ai dit, on est éparpillé. Mais, encore une fois, ce local nous permet de voir beaucoup de sympathisants, y compris dans des secteurs où nous n'avons pas de représentation. Nous allons bientôt déposer les statuts d'un syndicat de la Com', ce qui nous permettra d'avoir une salle à la Bourse du travail.

Merci, Ludo. Un dernier mot ?

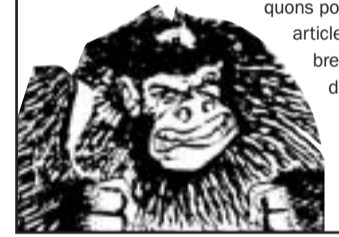
Nous n'avons pas de bulletin local "papier", mais un site qui sert d'agenda :

<http://cnt31.ouvaton.org>
Et bien sûr un téléphone : 08 72 58 35 90.

Et si des copains passent par Toulouse, un saut au local est salubre. Ne serait-ce que pour l'accueil...

LE COMBAT SYNDICALISTE

Directeur de la publication Jean-Luc Roubier CPPAP N° 0608S06521-TGI N°97/93
Rédaction combat-syndicaliste@cnt-f.org CS c/o CNT, 33 rue des Vignoles, 75020 Paris
Administration cs-administration@cnt-f.org CS c/o CNT, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse
Impression sur papier recyclé Imprimerie 34, 8 rue de Bagnolet, 31500 Toulouse
La rédaction, la saisie des textes, la correction, le SR, la mise en page, la conception, le routage et l'administration du <i>Combat syndicaliste</i> sont effectués par des syndiqués après leurs journées de travail.
LA RÉDACTION
Le prochain numéro sortira au début du mois d'octobre.
Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues, essayez de nous contacter avant d'écrire pour éviter les doublons. Le nombre de signes que nous communiquons pour l'écriture des articles est un nombre à respecter. Le dépassement des délais discutés entraîne une surcharge de travail.



DÉCÈS NON IMPUTABLE AUX RISQUES PROFESSIONNELS ?

Notre ami et camarade Noël Michon est décédé le 25 mai 2007, après avoir fait un malaise la veille dans l'après-midi sur son lieu de travail et y avoir passé la nuit dans un état comateux, sans que personne s'en aperçoive (voir le CS numéro 319). Noël avait été le premier délégué syndical CNT à Interior's, puis il avait été élu délégué du personnel.

Début juillet, le verdict de la CPAM est tombé : la mort de Noël ne sera pas considérée comme un accident du travail. Le responsable du pôle matérialité de l'Assurance maladie écrit à la famille : «Je vous informe que l'accident de M. Noël Michon ne peut être pris en charge dans le cadre de la législation relative aux risques professionnels. En effet, après avis du médecin-conseil, le décès n'est pas imputable aux risques professionnels.» Mourir dans des conditions aussi sordides devrait inciter le patronat à faire profil bas et les autorités de la CPAM à montrer un peu plus de réalisme, voire d'humanité.

Dans le compte-rendu d'enquête, il est indiqué que le jour du drame Noël avait travaillé dans un local non ventilé, avec un plafond en tôle ondulée, d'où une chaleur intense. Notre camarade avait travaillé les bras en hauteur et manutentionnés des cartons de plusieurs kilos. Des collègues l'ont vu en sueur venir se désaltérer à la fontaine vers 14h45, puis 15h30. Cela n'aurait eu aucune incidence sur son malaise? De qui se moque-t-on?

Sacrée médecine du travail !
Dans le procès-verbal du CHSCT du 28 mai 2007, il est mentionné que le 24 mai, au moment où Noël faisait un malaise, le médecin du travail et un membre du CHSCT effectuaient une visite de l'atelier - seulement au rez-de-chaussée! - vers 16h-16h15! Chacun appréciera la situation... Par ailleurs, le médecin du travail avait délivré une fiche médicale d'aptitude à Noël datée du 25 avril 2006, à revoir dans vingt-quatre mois. Bref, il était bon pour travailler, sans contre-indications... Dans un premier temps, nous demandons un recours à l'amiable, sans illusions. S'il est rejeté, la famille, aidée par le syndicat, saisira le TASS afin d'obtenir la reconnaissance de l'accident de travail.

La CNT du Havre fait campagne

La CNT du Havre lutte pour que :
- tout malaise mortel sur le lieu de travail soit considéré comme un accident du travail avec les droits afférents pour la famille, notamment les enfants ;
- aucun salarié ne travaille plus seul sur son lieu de travail ;
- toutes les dispositions soient prises pour stopper les accidents du travail, véritable saignée dans les rangs ouvriers depuis des décennies.
Chaque salarié doit se sentir concerné par cette affaire. Parce que nous ne laisserons pas les enfants de Noël seuls face à l'inadmissible. Parce que nous les aiderons dans le dédale des démarches administratives et juridiques. Parce qu'enfin nous représentons l'humain et que nous ne sommes pas de vulgaires sacs à viande.
Pour la dignité ouvrière, solidarité avec les enfants de Noël.

Patrice • CNT Le Havre

Nous avons besoin de 2000 euros pour faire appel au tribunal des affaires de la Sécurité sociale avec notre avocate. Les chèques, même d'un montant modeste, sont à envoyer à : syndicat CNT, BP 411, 76057 Le Havre Cedex. Nous avons

RAS-LE-BOL !

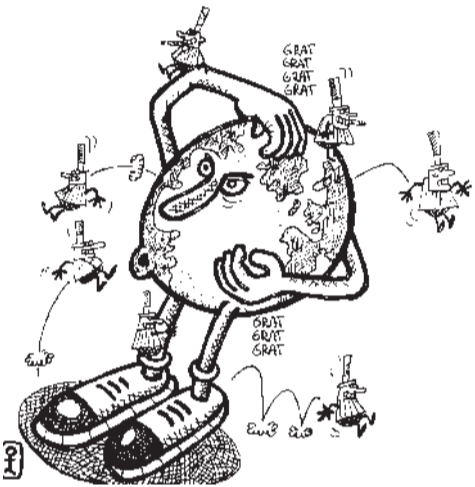


quatre mois pour réunir la somme d'argent demandée. Hauts les cœurs !

LES DOIGTS DANS LA CAISSE

On a, ces derniers temps, beaucoup entendu parler de cadeau fiscal, de gros sous, mais dès qu'on aborde les finances publiques on aborde une autre échelle que le SMIC. Les cadeaux fiscaux de Sarkozy représentent 13 milliards d'euros, soit en gros le déficit prévu pour les caisses des assurances sociales, mais ça représente quoi dans le budget ?

En fait, les caisses de l'État, c'est comme mon porte-monnaie, mais en plus gros. L'État ne doit pas dépenser plus qu'il ne gagne, en théorie, du moins. Parce qu'on peut emprunter pour dépenser plus. Et après, on est endetté et il faut rembourser. Les critères de convergence dans les politiques économiques européennes font que le déficit ne peut dépasser 3 % du PIB¹. L'endettement total, lui, ne doit pas atteindre plus de 60 %. La France, elle, en est à 66,6 %. Elle ne peut donc aggraver son déficit sans être en contradiction totale avec cette politique.



Chaque année, les dépenses et les recettes font l'objet d'un vote au Parlement. Les recettes sont calculées de façon empirique par rapport aux espérances des rentrées, liées entre autres à la croissance. C'est empirique parce que la crois-

sance dépend de trop de facteurs pour pouvoir être évaluée avec quelque précision. Souvent, cette évaluation fait preuve d'un optimisme déliant qui est désavoué après coup. Quant aux dépenses, chaque ministère fait ses prévisions à partir de lettres de cadrage venant de Matignon, et c'est ensuite le marchandage pour que les dépenses soient en accord avec ce qui est prévu. Ce sont les fameux arbitrages, donnant priorité au politique, faut-il donner plus à l'Éducation ou à la répression ? Tout a un coût, un lycée comme une taule, une politique sociale ou un porte-avions.

Comment l'État gagne-t-il de l'argent ?

Les recettes sont liées principalement à l'impôt. À côté des prélèvements directs, y compris la CSG et la CRDS², il existe toute une série de prélèvements indirects, sur l'alcool, le tabac, la perception des droits de douane, sans oublier les plus lourds :

Impôt sur le revenu : 21,1 %
Impôt sur les sociétés : 15,4 %
TIPP : 10,1 %
TVA : 44,4 %
Autres revenus : 9 %

À côté de l'imposition des revenus, proportionnelle aux dits revenus, il existe des impôts cachés qui touchent tout le monde de la même façon. Ce sont des taxes, la TVA et la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers). Ces prélèvements représentent 55 % des rentrées fiscales et touchent, il faut le répéter, tout le monde. La TVA correspond à 8 % du budget d'une famille modeste et à peine 3 % de celui d'une famille aisée. C'est dire que cet impôt est particulièrement injuste puisqu'il pénalise toujours les plus pauvres.

Pour l'année 2006, les recettes totales étaient de 282,5 milliards d'euros, mais l'État ne pouvait dépenser que 217,3 Mds, la différence étant reversée aux collectivités locales et au budget européen. On voit donc que le cadeau fiscal correspond à 6 % des recettes.

Pour augmenter celles-ci, il n'y a pas 36 solutions. D'abord vendre les biens publics, c'est le but des

privatisations ou de la vente de l'immobilier, mais l'État s'appauvrit puisqu'il brade son capital. D'autre part, augmenter les prélèvements. La future TVA sociale va dans ce sens. Une augmentation de 2 points représente une rentrée de 7 Mds, et un poids de 270 euros par ménage, une augmentation de 3 points rapporterait 10 Mds mais nous coûterait 385 euros par an. Le risque est de relancer l'inflation, les réductions de cotisations sur les heures supplémentaires ne jouant qu'à la marge sur le prix des biens manufacturés. Et donc de diminuer la consommation globale des ménages, qui se verront en fait avec un pouvoir d'achat amputé d'autant. Et on peut aussi apprécier le cadeau que nous allons faire, une fois de plus, aux patrons puisque c'est l'État qui doit payer lesdites charges, avec notre propre contribution financière.

Les dépenses

D'un montant de 266 Mds d'euros, les dépenses vont assurer le fonctionnement des services de l'État, donc payer les fonctionnaires, les investissements, mais aussi la dette (1069 Mds), et les obligations contractées, comme payer les « charges » exonérées pour les entreprises. Là aussi, les recettes pour diminuer les dépenses sont simples : transférer les charges sur les collectivités locales sans les financements (ce qui obligera à augmenter la fiscalité locale), diminuer la masse salariale en supprimant des fonctionnaires, comme cela va se pratiquer avec le non remplacement des départs à la retraite, et bien sûr remettre en cause toute une série « d'avantages sociaux ». Ce qui s'est pratiqué dans nombre de pays endettés avec les plans d'ajustement structurels du FMI.

Bien sûr, là aussi, c'est du très court terme puisque la diminution du nombre de fonctionnaires va provoquer sans doute une augmentation du nombre des chômeurs, en particulier chez ceux qui ont investi des années pour préparer un concours administratif, une baisse de la consommation et donc des rentrées fiscales. Et une régression des services publics, avec en corollaire la privatisation des secteurs rentables. Ce qui créera un nouveau déficit mais assurera toujours



plus de bien-être à une minorité et toujours plus de misère à une grande majorité.

On le voit, en matière budgétaire, il n'y a pas de grande aventure. C'est l'orthodoxie la plus complète. La dévaluation, dite souvent compétitive puisqu'elle diminue le prix des biens exportés (mais renchérit les matières premières importées), nous est interdite par Maastricht, les emprunts creusent la dette que nous léguerons à nos descendants, et, seul espoir des économistes, la croissance, qui ramènerait richesse et emplois, est une fausse solution puisqu'elle appauvrit globalement notre environnement, laissant là aussi une lourde dette aux futures générations. La seule alternative, c'est la sortie du capitalisme, la redistribution réelle des richesses à ceux qui les produisent, la mise au rancart de la caste des parasites, politiciens, patrons, actionnaires, etc., qui ne produisent rien mais prélèvent leur part, copieuse, du gâteau, l'abandon de la politique d'armement. Une rupture, réelle, pas celle qui constitue un retour au passé, mais celle qui permettra à tous de vivre décemment. Toute autre voie conduit à une impasse dont nous n'avons pas fini de payer les conséquences, il suffit de voir la situation en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, les élèves modèles du libéralisme.

Jean Giskan

1 Le PIB est le produit intérieur brut, c'est à dire la somme des valeurs produites sur le territoire national, par les entreprises françaises et étrangères.

2 CSG : contribution sociale généralisée. CRDS : contribution au remboursement de la dette sociale.

Contrat d'accompagnement dans l'emploi : mode d'emploi

Les CAE sont proposés aux personnes sans-emploi rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Le travail doit s'effectuer obligatoirement dans un établissement public, dans une collectivité territoriale ou dans une association, un comité d'entreprise, une mutuelle, une société HLM, etc. Ce sont des contrats visant « à répondre à des besoins collectifs non satisfaits » et « ne pouvant être conclus pour pouvoir des emplois dans les services de l'État ». Le CAE est un contrat de travail avec ses droits.

Durée du contrat de travail

Le CAE est un contrat de droit privé à durée déterminée, au minimum de six mois. Cette durée est de trois mois pour les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine. Le CAE peut être renouvelé deux fois dans la limite de vingt-quatre mois, sous réserve du renouvellement préalable de sa convention (signée entre l'ANPE et l'employeur).

Durée hebdomadaire du travail

Elle est au moins de vingt heures sauf exception. Si la personne embauchée rencontre des difficultés ne lui permettant pas d'assurer de tels horaires, la convention prévoit un aménagement. Cette durée peut aller jusqu'à trente-cinq heures. Toute modification, signalée à l'ANPE, entraîne une modification du contrat de travail.

Rémunération

Le salaire est égal au Smic horaire (8,44 € brut au 1^{er} juillet 2007) sauf clauses contractuelles ou conventionnelles plus favorables.

L'employeur perçoit une aide de l'État fixée chaque année par un arrêté du préfet de région et ne donnant lieu à aucune charge fiscale. Ces embauches ouvrent droit à l'exonération des cotisations à la charge de l'employeur pendant toute la durée de la convention. L'employeur peut payer plus que le Smic horaire mais rien ne l'y oblige.

Période d'essai

Elle est d'un mois, quelle que soit la durée du CAE. Durant cette période, le salarié comme l'employeur peuvent rompre le contrat sans préavis.

Congés payés

Le salarié a droit à 2,5 jours de congés payés par mois, soit cinq semaines par an. Dans les établissements scolaires qui ferment plus longtemps, le CAE doit continuer à être payé même s'il ne travaille plus. L'employeur ne peut lui faire rattraper ces heures perdues. Lorsque les congés ne sont pas pris, l'employeur doit verser à la fin du contrat une indemnité égale à 10 % des salaires perçus. Tant que l'établissement est ouvert, le personnel en CAE peut avoir à faire au maximum ses vingt heures hebdomadaires (sauf si le contrat prévoit une durée de travail supérieure).

Formation

L'employeur peut désigner un tuteur. C'est indiqué sur la convention qu'il a signée et dont le salarié doit avoir un exemplaire. Le tuteur doit

assurer la formation du personnel en CAE pour l'informer et le guider dans son parcours professionnel.

Il doit y avoir des actions de formation professionnelle et/ou de validation des acquis de l'expérience, nécessaires à la réalisation du projet professionnel de l'intéressé et concourant à son insertion professionnelle.

Il est précisé dans la convention si cette formation doit s'effectuer pendant ou en dehors du temps de travail ou les deux. Il est très important d'être vigilant et d'exiger :

- que cette formation soit faite sur le temps de travail (décomptée sur les vingt heures) ;
- qu'elle ait effectivement lieu, si l'intéressé le souhaite.

Sécurité sociale et Assedic

Les organismes employeurs publics non affiliés à l'assurance chômage peuvent adhérer au régime particulier d'assurance chômage créé pour les seuls salariés embauchés en CAE et en contrat d'avenir. Pour l'adhésion à ce régime, l'employeur doit prendre l'attache de l'Assedic compétente.

L'employeur peut cotiser à une caisse de retraite complémentaire, mais rien ne l'y oblige.

Fin du contrat

Tout CAE peut rompre son contrat sans préavis avant la date prévue :
- s'il trouve un autre emploi en CDI ou en CDD pour une durée au moins égale à six mois ;
- pour suivre une formation qualifiante ;
- il peut suspendre son contrat pour effectuer une période d'essai susceptible de conduire à une embauche pour une durée indéterminée ou pour une durée déterminée au moins égale à six mois. S'il est embauché à la suite de cette période, il peut rompre le contrat sans préavis.

L'employeur doit signaler à l'ANPE dans le délai des sept jours francs toute suspension ou rupture du contrat de travail. Si l'employeur rompt le contrat de travail avant la fin, il doit reverser la totalité des sommes perçues à l'organisme de recouvrement des cotisations et contributions sociales, les cotisations sociales de Sécurité sociale ayant fait l'objet de l'exonération.

Éduc 93



ESPAGNE

La CGT solidaire des syndicalistes emprisonnés à Gijón

Voici un communiqué de la CGT Aragon écrit suite à l'arrestation de deux syndicalistes des chantiers navals de Gijón, arrêtés et condamnés à trois ans de prison le 16 juin dernier.

La condamnation de travailleurs pour avoir défendu leur emploi est intolérable et inqualifiable. Cándido González et Martínez Mórara, deux syndicalistes du Courant syndical de gauche, ont été condamnés à trois ans de prison sous l'accusation d'être à la tête des rassemblements contre les dossiers de régulation d'emploi¹, afin d'empêcher la fermeture des chantiers navals de Gijón.

Lors d'une des manifestations de mars 2005, des incidents se sont produits et une caméra de vidéosurveillance de la municipalité a été endommagée.

Cándido et Mórara sont deux syndicalistes qui ont consacré toute leur vie à travailler pour faire vivre leurs familles. Ce sont des combattants qui défendent les emplois et la dignité des travailleurs. Le film *Los Lunes al sol* est inspiré de leur exemple (de Fernando León de Aranoa, proche de la CGT, avec Javier Bardem).

Après les rassemblements de mars 2005 devant les chantiers navals de Gijón, ces travailleurs ont été accusés d'avoir détruit la caméra de contrôle de la circulation urbaine, d'où la demande de paiement d'une amende de 5624 euros, à l'initiative du groupe municipal (PSOE-IU²). Cependant, les preuves présentées étaient des photographies faussées, habituellement refusées comme preuve vu la facilité des trucages. Des déclarations de

policiers infiltrés parmi les manifestants ont également été déposées, sans qu'à aucun moment il ne soit établi que Cándido et Mórara aient été les auteurs matériels de l'incident. Fait curieux, jusqu'au 28 mars 2006, un an plus tard, l'instruction judiciaire n'avait pas commencé.

On parle beaucoup, dernièrement, de justice. Mais personne n'ignore que les lois, outre que la majorité d'entre elles sont injustes, se prêtent à plusieurs interpré-

tations et que les mêmes faits admettent diverses qualifications. Il est certain que de nombreux chefs d'entreprise, qui licencient et exploitent les travailleurs, établissent des contrats précaires, reçoivent des subventions frauduleuses des administrations, les escroquent, sont toujours en liberté. Par contre, deux travailleurs âgés de plus de 50 ans, luttant contre la destruction d'emplois, accusés d'un acte qu'ils n'ont pas commis, sont condamnés à trois ans de prison. Telles sont les lois et leur application par cette démocratie au service du capitalisme.

Plus curieux encore, la majorité municipale bipartite PSOE-IU de Gijón s'est présentée au procès pour demander une peine de prison pour ces camarades. D'où le fait que l'IU perde la moitié de ses conseillers municipaux aux Asturies et que de nombreux militants du PSOE et d'IU fassent partie de la plate-forme en faveur de la liberté de Cándido et Mórara. Mais leurs groupes municipaux les ont envoyés en prison.

Le 16 juin dernier, Cándido et Mórara ont été arrêtés et incarcérés. Et une vague de protestation est née dans tout le pays, avec entre autre la possibilité d'une grève générale dans la région de Gijón. Les organisations syndicales signataires vont soutenir et appeler aux rassemblements qui seront nécessaires, jusqu'à ce que le gouvernement de Zapatero sorte de prison ces camarades.

Par ces arrestations, le gouvernement, suivant les agissements de la droite, veut criminaliser les actions revendicatives des travailleurs. Le gouvernement veut une société où toute protestation contre la politique capitaliste soit considérée un délit.

Pas un pas en arrière. Liberté pour les syndicalistes des Asturies Cándido et Mórara !

1. Nouvel euphémisme espagnol pour licenciement.
2. Équivalent parti socialiste-parti communiste.



MEXIQUE - OAXACA

LÀ OÙ LE POUVOIR N'AIME PAS LA FÊTE

Deux syndiqué-e-s de la CNT-FTE nous relatent la nouvelle vague de répression contre le mouvement populaire de l'Appo à Oaxaca qu'ils ont vu commencer lors de leur présence sur place fin juillet.

Les deux derniers lundis de juillet a lieu traditionnellement la *Guelaguetza*, fête traditionnelle pendant lesquelles les communautés des huit régions de l'État d'Oaxaca échangent leurs expériences et font la fête : danses, musiques spécifiques. Le pouvoir essaie de récupérer cette fête pour en faire une opération commerciale et touristique et affaiblir la capacité d'organisation de ces communautés. Les places de la *Guelaguetza* commerciale coûtent jusqu'à 800 pesos (environ 55 euros), ce qui est inaccessible pour la plupart de la population.

C'est pourquoi l'Appo et la section 22 (syndicat enseignant) ont organisé la semaine précédente la *Guelaguetza* populaire du 14 au 16 juillet (tout est gratuit). Le dimanche, il y a eu une calenda popular, défilé des différentes délégations avec fleurs, musiques, danse, slogans contre Ulises Ruiz, gouverneur d'Oaxaca. Celle-ci a rassemblé au moins 5000 personnes et s'est terminée par un feu d'artifice sur le *zocalo*.

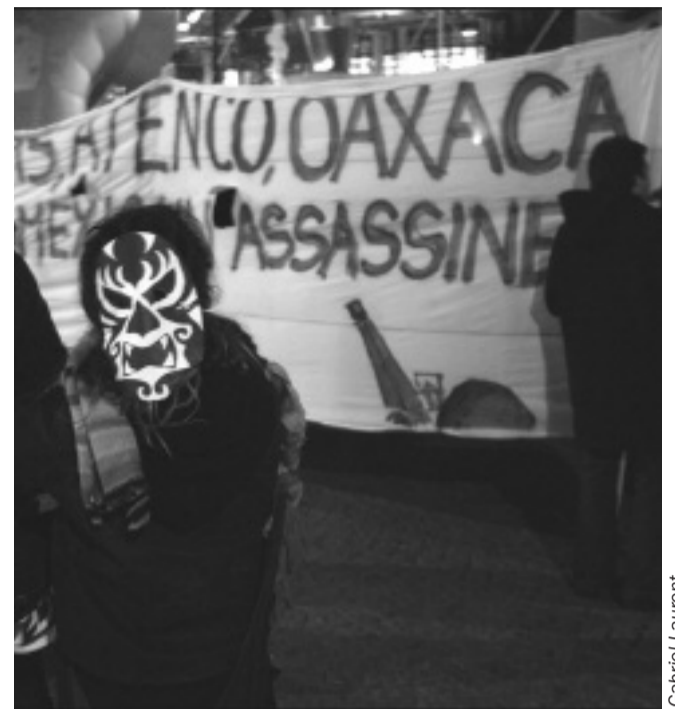
Le lundi 16 juillet, rendez-vous à 9 heures sur le *zocalo* pour partir en cortège à l'auditorium en plein air sur le *cerro Fortin*, lieu suffisamment grand pour accueillir tout le monde.

Or la veille, la police a envahi le *cerro* pour empêcher les répétitions. Environ 10000 personnes se sont dirigées vers le *cerro Fortin*. La route menant à l'auditorium était barrée à 1,5 km devant un hôtel de luxe. 500 policiers bloquaient l'accès, armés de boucliers, matraques et fusils. Il y a alors eu des négociations pour pouvoir passer. À 11 h 30, les provocations se sont accentuées de la part des policiers qui filmaient les manifestants.

Une légère bousculade a alors eu lieu, suivie de jets de pierres des deux côtés, puis les policiers ont lancé les premières lacrymos, suivies de petites

grenades. Les manifestants ripostaient par des jets de pierres, à la main, à la fronde ou au lance-pierres. Des lacrymos ont été envoyées, soit directement par la police, soit renvoyées par les manifestants sur les balcons de l'hôtel. Une quinzaine de minutes plus tard sont arrivés les *peseros* (autobus) qui ont été mis en travers de la route pour servir de barricade. Ils ont été ensuite incendiés, ce qui a considérablement ralenti l'avancée de la police. Les quelques voitures qui se trouvaient sur le parking de l'hôtel ont été défoncées à coup de pierre. Des *peseros* ont servi de bélier contre certains commerces. La répression qui a suivie a été très brutale, les policiers usant de lacrymos, de grenades et lançant aussi des pierres.

Les affrontements ont duré trois heures et se sont soldés par deux blessés très graves, 50 blessés civils (dont des journalistes frappés par la police parce qu'ils prenaient des photos), 15 policiers blessés et 42 arrestations. Les photos des interpellés sont impressionnantes : on les voit à genoux, les mains au sol, les visages tuméfiés par les coups, les policiers leur bandant les yeux. Une marche silencieuse de protestation a eu lieu le mercredi suivant à Oaxaca. Elle a rassemblé plus de 20000 personnes vêtues de noir.



Gabriel Laurent

Depuis ces événements, la CNT s'est associée à un appel unitaire de solidarité avec l'Appo et Vocal (réseau libertaire d'Oaxaca) pour exiger :

- la liberté immédiate et inconditionnelle de tous les détenus du mouvement social;
- l'arrêt des tortures physiques et mentales;
- le départ de toutes les forces de répression;
- le recensement de tous les disparus;
- la destitution immédiate du criminel gouverneur de l'État d'Oaxaca, Ulises Ruiz Ortiz.

L'Appo vive, la lucha sigue !

V. et M. • CNT FTE



SUÈDE

IKEA ou le droit du travail en kit

Avec ses 90000 salariés répartis dans 44 pays et ses 17,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires, IKEA s'enorgueillit d'être une entreprise où il fait bon vivre pour les salarié-e-s et où le dialogue social est permanent. La réalité est bien loin de cet « idéal » dans les magasins IKEA de Torsvick, en Suède.

La direction vient de prendre une série de mesures qui accroissent la pénibilité du travail : suppression des pauses, réduction des salaires, obligation de travailler certains week-ends, horaires flexibles imposés.

Quant au dialogue avec les salariés, il est inexistant : la direction et ses membres prennent des décisions unilatérales et font la sourde oreille aux revendications des salarié-e-s. La section syndicale de la SAC (Confédération des travailleurs suédois, anarcho-syndicaliste) est boycottée et réprimée : les militants sont interdits de panneau syndical d'information au sein des IKEA,



reçoivent des avertissements, sont exclus des négociations (ce qui constitue une infraction en Suède), et leur identité est divulguée à d'autres syndicats. Face à cette situation, nos camarades de la SAC réclament le droit d'avoir leurs panneaux syndicaux, ainsi que des indemnités pour violation des droits syndicaux et divulgation d'identité.

Eh oui, nous sommes bien loin de l'image de « responsabilité sociale et environnementale » que l'entre-

prise veut propager. Son « code de bonne conduite » vis-à-vis de ses fournisseurs sur les conditions sociales de leurs salariés et sur l'environnement ne dispense pas IKEA de respecter les conditions de travail et les droits syndicaux de ses propres salariés !

En solidarité avec nos camarades, la CNT a organisé plusieurs rassemblements, comme à l'IKEA de Montpellier le samedi 7 juillet (voir photo) où une dizaine de militants de la CNT Gard Sud et

Hérault sont restés deux heures et on diffusé plus de 200 tracts à des salariés et des clients, même lorsque la direction a envoyé ses sbires... pour prouver son attachement à la liberté syndicale !

Ne laissons pas la direction d'IKEA réprimer les salariés et violer les droits syndicaux ! Un coup contre l'un d'entre nous est un coup contre tous ! Solidarité internationale !

Nil • SI CNT et Manu • CNT Gard Sud et Hérault

BURKINA FASO

À OUAGA, LES SYNDICATS CARBURENT...

La grève générale et la manifestation du 18 juillet au Burkina Faso se sont tenues autour d'une plate-forme en deux grands points : d'une part les prix des hydrocarbures, de l'autre les sanctions attentatoires à la liberté syndicale prises contre des militants du Syndicat autonome des agents du ministère des Affaires étrangères (SAMAE) et ceux du Syndicat des agents du trésor du Burkina (SATB). Récit d'une journée de lutte par les premiers intéressés, nos camarades de la centrale syndicale CGT-B.

Il était 9h15 quand débutèrent les activités de la grève-marche-meeting organisée par les centrales syndicales et les syndicats du Burkina Faso avec les slogans : « L'augmentation du prix de l'essence, trop, c'est trop ! » ; « Les sanctions contre le SAMAE et le SATB, trop, c'est trop ! » ; « Pour le respect des libertés, en avant ! » ; « Pour la levée des sanctions contre le SAMAE, en avant ! », etc.

Hydrocarbures

Le premier sujet de cette journée était donc les hydrocarbures. Sur cette question, le gouvernement a fait comme première proposition une baisse de 17 FCFA sur le litre du super 91 que les organisations syndicales ont jugée très insuffisante, dans la mesure où la revendication portait sur un retour aux prix d'avant l'augmentation du 28 juin qui a fait passer le prix du super 91 de 612 à 705 FCFA. C'est après une suspension qu'il a proposé une baisse de 50 FCFA, présentée comme la limite que le gouvernement ne peut dépasser. Dans un souci de compromis, les responsables syndicaux ont accepté cette proposition en exigeant et en obtenant que les nouveaux prix ne subissent pas de hausse jusqu'aux grandes négociations de septembre 2007 à l'occasion desquelles la question sera rediscutée, dans la mesure où les organisations syndicales ont soumis au gouvernement depuis septembre 2006 des propositions écrites sur une révision de la structure des prix des hydrocarbures.

Toujours sur la question des hydrocarbures, le gouvernement, qui avait promis une réforme globale de ce sous-secteur avant la fin de l'année 2006, précisant que « cette réforme majeure, qui introduira une forte dose de concurrence aura un impact sensible sur les prix des hydrocarbures à compter du 1^{er} janvier 2007 », a évoqué les difficultés de mise en œuvre de cet engagement, liée à la complexité de l'opération. Les syndicats ont tenu à relever que ce ne sont pas eux qui ont demandé la privatisation de la Société nationale burkinabé des hydrocarbures (Sonabhy), eux qui sont, par principe, opposés aux privatisations. Ils ont rappelé que leur proposition porte sur une révision de la structure des prix des hydrocarbures visant à réduire les énormes taxes que le gouvernement perçoit sur ces produits de grande consommation (plus de 250 FCFA sur le litre).



Libertés syndicales

Pour ce qui est des atteintes aux libertés syndicales matérialisées par les sanctions prises au ministère des Affaires étrangères et au Trésor contre les camarades du SAMAE et du SATB, le gouvernement s'est contenté de réaffirmer sa volonté de respecter les libertés démocratiques et syndicales, en souhaitant que les négociations sur ces points se mènent aux niveaux sectoriels, où il aurait donné des instructions, ou alors que le point soit inscrit à l'ordre du jour des négociations de septembre.

En réalité, au Burkina Faso, les travailleurs font constamment face à la remise en cause des libertés démocratiques et syndicales par les tenants du pouvoir de la IV^e République du capitaine Blaise Compaore, chef de l'État burkinabé. Cela a amené les organisations syndicales du Burkina à déposer, courant juin 2006, une plainte contre le gouvernement burkinabé pour violation des conventions n° 87 et n° 98 de l'OIT (Organisations internationales du travail) et de l'article 22 de la Constitution du Burkina Faso. Le BIT (Bureau international du tra-

vail) leur a pour l'essentiel donné raison et a demandé au gouvernement burkinabé « de réexaminer sa législation avec les partenaires sociaux pour la mettre en conformité avec les principes de la liberté syndicale ».

Plate-forme revendicative

Dans la capitale burkinabé, à Ouagadougou, la marche a rassemblé plus de 10 000 travailleurs et s'est achevée par un meeting au cours duquel les différents responsables syndicaux ont pris la parole pour expliquer et justifier la mobilisation des travailleurs contre la vie chère et le respect des libertés démocratiques et syndicales. Satisfaits de cette mobilisation des travailleurs

décidés à en découdre avec un pouvoir plus préoccupé à soigner son image à coup de plusieurs millions d'euros qu'à s'occuper des problèmes que rencontrent les travailleurs, les responsables syndicaux ont exhorté les travailleurs à maintenir la pression pour l'aboutissement heureux des négociations avec le gouvernement prévues pour septembre 2007 autour de la plate-forme minimale constituée de plusieurs points dont :

- augmentation de 25 % des salaires et pensions à compter de janvier 2008 ;
- application au niveau du privé et des collectivités territoriales des augmentations de salaires décidées par le gouvernement (2005 et 2007) ;
- diminution des impôts et taxes : IUTS, taxes sur les produits pétroliers par la révision à la baisse de la structure des prix des hydrocarbures ;
- suppression de la TVA sur les prêts bancaires et suppression de l'IUTS sur le Smig ;
- réouverture et instruction sérieuse du dossier Norbert Zongo¹ ;
- adoption du décret d'application de la loi portant sur la prise en charge des risques professionnels ;
- traitement diligent des dossiers de crimes et de coups et blessures sur des travailleurs dans l'exercice de leur fonction et indemnisation conséquentes de leurs ayants droits ;
- prise en charge gratuite des urgences sanitaires ;
- mise en œuvre diligente des recommandations du comité paritaire gouvernement/syndicats sur les dossiers sociaux ;
- institution d'une allocation chômage, particulièrement pour les travailleurs victimes des plans d'ajustement structurels ;
- instauration d'une indemnité de stage ou d'une bourse d'étude au bénéfice des fonctionnaires admis en stage se déroulant au Burkina Faso et à défaut, maintien de leurs indemnités de logement et de sujétion.

Pain et liberté pour le peuple !

La Commission Presse de la CGT-Burkina

1. Journaliste engagé contre la corruption du gouvernement de Compaore, assassiné en 1998 dans des conditions très douteuses.

BÉNIN

Tribunaux en grève !

« Tout est rentré dans l'ordre et les activités ont effectivement repris normalement dans les palais de justice, dans les cours d'appel, les tribunaux de première instance, dans l'administration centrale et les services extérieurs de la justice, après environ trois mois de grève de notre affilié : le Syndicat national des travailleurs des services judiciaires et assimilés du Bénin (Syntrajab)¹. »



Le Syntrajab a tenu le coup et le gouvernement a jeté l'éponge. Après avoir mis dehors sous la pression de l'ensemble de la classe ouvrière béninoise l'ex-ministre de la Justice qui avait demandé à son chauffeur de rouler sur les manifestants de l'UNSTB (Union nationale des syndicats des travailleurs du Bénin) venus soutenir les greffiers en grève le 25 mai 2007, le gouvernement a compris en lançant des signaux forts aux grévistes en montrant qu'il était prêt à faire la paix des braves en nommant un nouveau ministre ayant pour mission spéciale la reprise des négociations. Ainsi, le gouvernement a accordé au personnel non magistrat des services de la justice la prime d'incitation et de rendement au taux de 18 %, la prime de moralisation des années 2005 et 2006, la prime de sédentarisation et l'indemnité d'heures supplémentaires. L'accord intervenu prend également en compte les actes de nomination, de titularisation et d'avancement des agents recrutés depuis 2003. Des dispositions ont éga-

COLOMBIE

Conflit majeur chez les mineurs

Depuis le 22 mai, les mineurs de l'entreprise Mineros SA, en Colombie, ont bloqué la production de la mine d'or d'El Bagre (région d'Antioquia, centre du pays). Cette grève a été suivie par la totalité des 600 mineurs, principalement organisés dans le syndicat Sintramienergica. Le mouvement est la réponse logique des travailleurs au projet de la direction de réduire les coûts salariaux et les effectifs et, surtout, de privatiser les six mines de la zone. Les salariés exigent le respect des conventions collectives et une augmentation des salaires de 10 %. Après un contact direct avec le comité de grève des mineurs, le Secrétariat international de la CNT et la CGT espagnole soutiennent ce mouvement qui symbolise, une fois de plus, la lutte pour la dignité ouvrière.

MALI

Grève générale victorieuse

Il aura fallu une grève générale de 48 heures fin juin suivie d'une menace de recommencer pour 72 heures pour que les travailleurs maliens, répondant à l'appel de la centrale syndicale UNTM, obtiennent satisfaction sur les 20 points de leur plate-forme revendicative déposée au gouvernement de Bamako, dont la baisse des prix des produits de première nécessité et les hausses de salaires.

RUSSIE

Les nazis tuent encore...

Dans la nuit du 21 au 22 juillet 2007, des skinheads nazis ont attaqué le camp antinucléaire d'Angarsk, en Russie. Armés de couteaux, de barres de fer, de battes de base-ball et d'armes à feu, ils ont détruit le camp et sérieusement blessé une dizaine de militants antinucléaires dont l'un, Ilya Borodaenko, militant anarchiste de 21 ans membre de l'action autonome de Nakhodka, est décédé à l'hôpital des suites de ses blessures...

Comme disent ses camarades :

« Nous n'oublierons rien et nous ne pardonnerons pas la mort d'Ilya Borodaenko à ses assassins. Aujourd'hui nous sommes affligés. Demain nous continuerons notre lutte. »

lement été prises pour la régularisation de la situation administrative des agents occasionnels, l'harmonisation et le relèvement des primes de rendement et d'heures supplémentaires. Enfin, la loi portant statut du corps des greffiers, de leur salaire ainsi que le paiement des officiers de justice a été votée en procédure d'urgence par l'Assemblée nationale et promulguée par le chef de l'État le 29 juin 2007.

Toutefois, pour le Syntrajab, il est vivement souhaitable que la matérialisation intervienne avant les vacances judiciaires du 15 août 2007, car il est urgent de fixer les arrêtés, les modalités de formation pour le reversement des greffiers et la poursuite des autres points de revendications examinés par une commission interministérielle.

La lutte continue.

Emmanuel Zoumon, secrétaire général de l'UNSTB

1. Déclaration de l'UNSTB suite à la victoire du Syntrajab, syndicat affilié à l'UNSTB.



TOUTE L'ACTUALITÉ
INTERNATIONALE
DE LA CNT EST SUR
WWW.CNT-F.ORG/INTERNATIONAL

OÙ TU VIS LA CNT LUTTE

Bureau confédéral

BP 30 423, 35004 Rennes Cedex
tél. 0810 000 367 prix appel local
cnt@cnt-f.org - fax 02 99 63 12 58

Vous trouverez sur le site Internet toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.



Alsace

Syndicats CNT

5 rue des Maréchaux, 68100 Mulhouse
Tél. 06 68 59 26 51 ou 06 50 10 80 41

Aquitaine

Union régionale CNT

36 rue Sanche de Pomiers,
33000 Bordeaux
Tél. 05 57 89 21 72

Auvergne

Union locale CNT

Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

Bourgogne

Syndicats CNT Nièvre

BP 25, 58018 Nevers Courlis

Syndicats CNT Dijon

BP 392, 21011 Dijon

Bretagne et Pays de Loire

Union régionale CNT

5 square Charles-Dullin, 35200 Rennes
Tél. 02 99 53 32 22

Centre

Union locale CNT Indre-et-Loire

BP 1331, 37013 Tours Cedex

Champagne-Ardennes

Syndicats CNT Marne

BP 90009, 51201 Épernay Cedex

Tél. 06 88 08 46 83

Franche-Comté

Syndicats CNT Doubs

c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon Cedex

Syndicats CNT Jura

BP 80039, 39110 Bracon

Tél. 03 84 73 06 12

Île-de-France

Union régionale CNT

33 rue des Vignoles, 75020 Paris

Tél. 01 43 72 09 54

Languedoc-Roussillon

Union régionale CNT

c/o CNT-PTT 66

BP 90 256, 66002 Perpignan Cedex

Limousin

Syndicats CNT Corrèze

2 rue de la Bride, 19000 Tulle

Lorraine

Syndicats CNT Meurthe-et-Moselle

44 rue de Mulhouse, 54000 Nancy

Tél. 06 17 63 15 36

Midi-Pyrénées

Union régionale CNT Midi-Pyrénées

18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse

Tél. 08 72 58 35 90

Nord-pas-de-Calais

Union régionale CNT

1 rue Broca, 59800 Lille

Tél. 03 20 56 96 10

Normandie

Syndicats CNT Calvados

BP 02, 14460 Colombelles

Syndicats CNT Seine-Maritime

BP 411, 76057 Le Havre Cedex

PACA

Union régionale CNT

12 rue de l'Évêché, 13002 Marseille

Pays de la Loire

Union régionale CNT Bretagne

contact local : CNT44 / Bellamy 17

7 Rue P.-Bellamy, 44000 Nantes

interco44@cnt-f.org

Picardie

Syndicats CNT Oise

BP 50 605, 60006 Beauvais Cedex

Poitou-Charentes

Union régionale CNT

20 rue Blaise-Pascal, 86000 Poitiers

Tél. 05 49 88 34 08

Rhône-Alpes

Union régionale CNT

Salle 15 bis Bourse du travail,

42028 Saint-Étienne Cedex 1

Tél. 04 77 25 78 04

ET L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN FÛT...

Depuis leur naissance au XVIII^e siècle, les États-Unis sont devenus progressivement une grande puissance agricole, puis dans la seconde moitié du XIX^e, une grande puissance industrielle. Leur rôle international est toutefois encore limité : ils mènent à bien la conquête de leur territoire, mais demeurent essentiellement repliés sur le continent américain. Pourquoi à la fin du XIX^e siècle leurs ambitions deviennent-elles mondiales? Comment de puissance continentale et isolationniste se transforment-ils en puissance impérialiste?

Jusqu'alors, le rapport au monde des Américains était défini par la doctrine Monroe. Elle énonçait le principe de la non-intervention des États-Unis en Europe en même temps qu'ils reconnaissaient sur le continent américain les colonies européennes. En revanche, les États européens s'engageaient à ne plus étendre leur influence au-delà de leurs colonies.

Dans les années 1880, néanmoins, ils en donnent en définition nouvelle avec une dimension beaucoup plus interventionniste. Ils la conçoivent, dès lors, comme justification à leur expansion territoriale sur le continent américain, voire au-delà, si leur sécurité et leur intérêt l'exigent et le justifient. Ainsi, après leur victoire sur le Mexique en 1848 et la conquête des territoires du sud-ouest achètent-ils l'Alaska aux Russes en 1867 (pour la somme de 7 200 000 dollars). Ils font également l'acquisition, la même année, de Midway dans le Pacifique.

La nouvelle interprétation de la « doctrine » conduit les États-Unis à s'ériger en gardiens de l'ordre sur le continent américain. L'affaire de la Guyane britannique est révélatrice. En 1895, un différend de frontière oppose le Venezuela et le Royaume-Uni. Le secrétaire d'État américain, Richard Olney, adresse au gouvernement britannique une note dans laquelle il déclare que toute question frontalière sur le continent américain ne saurait être réglée par un État européen sans l'intervention des États-Unis. Après avoir protesté, le gouvernement britannique accepte, finalement, l'arbitrage de Washington.

La « destinée manifeste »

Ce renouveau impérialiste s'appuie en grande partie sur la théorie de « destinée manifeste ». Celle-ci remonte au XVII^e siècle et aux puritains de la Nouvelle-Angleterre, mais elle est relancée après l'annexion du Texas en 1845. L'auteur de la formule est John Sullivan, directeur de la *Democratic review* de New York. Selon lui, les États-Unis vaincraient tous ceux qui tenteraient de « s'opposer à notre politique ou de faire obstacle à notre puissance, de limiter notre grandeur et d'empêcher la réalisation de notre destin manifeste, qui est de nous répandre sur le continent pour assurer le libre épanouissement de millions de personnes qui, chaque année, se multiplient ».

Les tenants de l'impérialisme américain, inspiré par le darwinisme social, placent la civilisation occidentale au-dessus de toutes les autres, et les États-Unis sont à leurs yeux les plus aptes et les plus logiquement « destinés », par leur dynamique de progrès, par leur intégrité morale, à répandre leur modèle de liberté et de culture. Les actions entreprises s'accompagnent le plus souvent d'un discours moral et idéaliste où les guerres sont considérées comme des « croisades ».

Bien que les rapports avec le Royaume-Uni soient très complexes (il est l'ancien colonisateur), les deux pays se retrouvent pour défendre certaines valeurs communes. L'ultranationalisme influence certains milieux américains qui partagent avec Rudyard Kipling l'idée du « fardeau de l'homme blanc ». La « race » anglo-saxonne devrait dominer le monde pour apporter le modèle de liberté, de démocratie et de progrès que les autres ne connaissent pas ou auxquels ils ne sont pas capables, seuls, d'accéder.

Ce nationalisme extrémiste est exprimé par des hommes politiques, des militaires, des intellectuels. L'influence la plus grande revient au pasteur congrégationaliste Josiah Song. Son ouvrage, *Our*

country : its possible future and its present crisis, paru en 1885, est un gros succès de librairie. L'auteur y développe l'idée d'une « mission » confiée par Dieu aux Américains. Ceux-ci doivent évangéliser le monde pour y étendre la liberté civile.

Les applications stratégiques du nationalisme

Malgré de timides efforts, les marines de guerre et de commerce ne sont à la fin des années 1880 ni importantes ni performantes. C'est à Alfred Mahan, surtout, qu'est due la nouvelle politique maritime. Professeur au Naval War College puis président de cette institution, le capitaine (futur amiral) Mahan soutient que la puissance navale l'emporte finalement sur la puissance terrestre, comme le prouvent la victoire de Rome sur Carthage ou de l'Angleterre sur Napoléon I^{er}.

La « croissance nationale », puisque la conquête continentale est achevée, doit se poursuivre et prendre appui sur les mers. Dans tous ses écrits, Mahan insiste sur le fait que les États-Unis ne peuvent devenir une grande puissance qu'en devenant impérialistes. Il importe donc de se doter d'une flotte marchande et militaire moderne et compétitive. Celle-ci devra s'appuyer sur des bases situées dans le monde entier. L'acquisition d'Hawaï avec Pearl Harbor, en 1898, correspond à cette analyse



géopolitique et stratégique. L'amiral souligne aussi la nécessité d'un canal à travers l'isthme de l'Amérique centrale, joignant l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, afin de concurrencer les Européens sur le marché asiatique.

Mahan exerce une influence profonde sur l'opinion publique. Tous ses écrits sont des best-sellers. Il bénéficie, en outre, de beaucoup d'appuis. Parmi ceux-ci, le secrétaire d'État John Hay, le président Théodore Roosevelt (secrétaire à la marine de 1897 à 1901) ou le sénateur républicain Henry Cabot Lodge. Ce dernier affirme que les États-Unis sont désormais « à compter au rang des grandes nations » qui sont en train « d'absorber tous les territoires incultes du monde ». De sixième en 1889, la flotte de guerre des États-Unis atteint le quatrième rang mondial en 1900.

L'irrésistible essor économique

Cette prise de conscience du « rôle » qui revient aux États-Unis s'explique en partie par l'ampleur de son développement économique.

À la fin du XIX^e siècle, les États-Unis sont devenus une grande puissance économique. Leur population atteint 75 millions d'habitants en 1900, puis 106 millions en 1920. Ils occupent un immense territoire aux multiples ressources. Puissance agricole, ils sont aussi et davantage une puissance industrielle. En 1913, leur production industrielle représente 35,5 % de la production mondiale, dépassant ainsi celle du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne réunies.

La balance commerciale, positive depuis 1894, et cela sans interruption jusqu'en 1971, est significative de l'évolution. Les grands trusts américains, tels la Standard Oil, l'US Steel, l'International Harvester, commencent à pénétrer le marché mondial. La place des États-Unis dans le monde, qui devient éminente sur le plan économique, n'a pas d'équivalent sur le plan de la politique internationale. Certains dirigeants américains souhaiteraient donc donner à leur pays le rôle qui semble légitimement leur revenir. Ils rejoignent en cela beaucoup d'hommes d'affaires ainsi que les farmers dans les visées expansionnistes. Ces derniers, en effet, sont soucieux de trouver des débouchés à une production excédentaire sans cesse croissante.

L'impérialisme européen paraît également justifier l'expansion américaine. Ne pas définir d'objectifs à l'échelle mondiale serait laisser le champ libre aux appétits des Européens, déjà maîtres de l'Afrique, en Amérique centrale ou en Amérique du Sud. Les États-Unis peuvent aussi craindre l'accaparement des marchés asiatiques par le Japon, autre puissance émergente.

La fin de la frontière

Une autre donnée justifie les visées expansionnistes des apôtres de l'impérialisme américain : l'arrêt des dynamiques intérieures lié à la notion de « frontière ».

En 1890, le surintendant du recensement déclare la « frontière » fermée : fort d'une conquête de l'Ouest portée à son terme, il n'y a plus de terres non peuplées à l'intérieur du territoire américain. Or, selon l'historien américain Frederik Jackson Turner, la « frontière », ce front ou espace incertain où se mêlent la vie sauvage et la vie civilisée, a forgé le caractère américain et même la « démocratie américaine ». Elle a également constitué une « soupape de sécurité ». La fermeture de la « frontière » entraîne donc plusieurs interrogations : ne faut-il pas définir d'autres objectifs aux Américains, ces objectifs ne pouvant dorénavant se situer qu'à l'extérieur du territoire? Le marché intérieur ne risque-t-il pas de devenir trop étroit?

Si l'on reprend la théorie de la « destinée manifeste », les États-Unis doivent entreprendre une expansion globale qui permettra de retrouver les « vertus viriles de la frontière » et de redonner un souffle vital à la démocratie.

Sur la conquête de nouveaux marchés, l'analyse est complexe. Les milieux d'affaires sont divisés. Cependant, le contexte social et économique les pousse vers un soutien aux idées expansionnistes. La dépression économique de 1893-1897 résonne pour beaucoup comme un avertissement.

Le syndicalisme révolutionnaire progresse et inquiète la bourgeoisie américaine. Pour elle, la démocratie et son modèle sont en danger. Il faut, dès lors, trouver un moyen de concilier ce qu'engendre l'industrialisation, c'est-à-dire le progrès économique mais aussi l'émergence de « classes dangereuses » nées de la misère sociale. Puisque la « frontière » ne fonctionne plus, l'expansion extérieure apparaît comme une solution.

Cela peut-il aller jusqu'à l'annexion de territoires? La réponse est oui à partir de 1898. Les événements cubains en donnent l'occasion aux États-Unis, qui se portent alors au « secours » de la population de l'île en butte à la répression de l'Espagne. La victoire américaine marque le réel point de départ de l'ère impérialiste de l'histoire des États-Unis.

La domination américaine sur la scène internationale est en marche, usant chaque fois du même argumentaire. De Roosevelt à Truman, de Reagan à Bush père et fils, le monde, tel un mauvais scénario de western, est simpliste : l'axe du bien, le leur, l'axe du mal, l'ennemi, variable selon les temps. Dans tous les cas, les notions et valeurs revendiquées restent, aussi, les mêmes : « mission divine », « démocratie », « croisade » et « défense du monde libre ». Ces valeurs justifient, en tout cas, un ordre mondial toujours plus sanglant, voulu et contrôlé par le bras armé le plus fort de l'impérialisme capitaliste : celui de l'empire américain.

Jérémie Berthuin • CNT-Éducation 93

BLACKFIRE

LE PUNK SORT DE SA RÉSERVE

En juin 2005, le groupe de punk rock Navajo Blackfire d'Arizona avait joué à la fête du **Combat syndicaliste**. Pour la sortie de leur nouvel album *[Silence] is a Weapon*, produit par Ed Stasium, légendaire producteur des Ramones, et de leur tournée en Europe, nous avons pu rencontrer Klee (chant et guitare) et Clayson (batterie et percussion) pour parler de ce groupe phare de la contestation amérindienne aux États-Unis.

Pouvez-vous nous parler de votre dernier album ?

Clayson Le nouvel album est très spécial, c'est un double-CD¹. Le premier comporte douze nouveaux morceaux remplis d'énergie et d'émotions, décrivant ce que vivent les peuples autochtones aujourd'hui. Mais nous voulions aussi faire partager les chants traditionnels qui nous ont été légués par notre père et nos grands-parents et qui font partie de notre identité. Sur le disque, nous sommes accompagnés par notre père, Jones Benally, et les chants viennent en majorité de notre arrière-arrière-grand-père, qui était un guerrier dineh².

Klee En tant qu'Amérindiens, les gens nous cantonnent dans le passé. En mettant côte à côte tradition et modernité, nous démontrons que ces barrières sont artificielles car nous sommes un mélange de tout cela. Cet album, c'est notre monde dans sa globalité. Nous combattons les États-Unis depuis plusieurs générations, et enregistrer ces chants était une façon de rendre hommage à tous ces guerriers qui se sont succédés. Nous faisons partie de ce combat qui perdure encore aujourd'hui.

Est-ce que Blackfire a inspiré une nouvelle génération de groupes amérindiens aux États-Unis et ailleurs ? De plus en plus de jeunes autochtones dans les réserves utilisent le rock ou le hip hop pour faire passer leur message.

C Notre groupe existe depuis dix-huit ans. À sa création, cette voie musicale était importante, et dans notre réserve nous avons joué dans des écoles et lors de rassemblements de jeunes pour montrer qu'il était possible de créer malgré les conditions déplorables qui nous entourent. Nous avons montré aux jeunes qu'il était possible de faire passer le combat pour la survie de nos peuples par la musique. Nous sommes très fiers que Blackfire ait pu inspirer cette nouvelle génération. Les jeunes Amérindiens l'ont compris et ils sont plus nombreux à quitter les défauts du monde moderne (drogue, alcoolisme, violence, etc.) pour se tourner vers l'activisme et la création. Tout ce qui se passe aujourd'hui dans les réserves ne vient pas uniquement de notre travail, mais nous en avons fait partie à notre modeste mesure.

K Je ne donnerais pas tant d'importance à notre groupe. Nous avons commencé il y a longtemps, c'est vrai, et nous faisons partie de cette généra-

tion qui a lutté pour faire changer les choses. Nous avons choisi un moyen de nous exprimer et au même moment, d'autres jeunes, sur différentes réserves, se lançaient dans plusieurs combats (associatif, militant, artistique, etc.). Nous avons trouvé un moyen de transformer nos frustrations, notre colère et notre énergie en quelque chose de positif. C'est vraiment génial de voir qu'aujourd'hui les jeunes sur les réserves, malgré la situation sociale précaire et la pauvreté endémique qui y perdurent, se réapproprient leurs langues et leurs cultures d'une façon créative en utilisant le punk rock, le hip-hop conscient ou la musique traditionnelle. Il y a un équilibre entre le monde moderne et le passé qui est en train de naître.

Le mot « occupation » revient souvent dans votre dernier album. Qu'est-ce qu'il signifie pour vous ?

K (Rire.) Nous comprenons ce que les peuples palestiniens et irakiens endurent car nous l'avons testé depuis des siècles et nous continuons à le subir. Certains peuvent avoir l'illusion que nous avons acquis quelques libertés, mais c'est faux. Le gouvernement américain nous maintient dans la dépendance. Nous continuons à subir l'exploitation de nos ressources naturelles par les multinationales, et notre peuple, vivant dans la pauvreté la plus extrême, est utilisé comme « main-d'œuvre à bas salaire » dans leurs mines, champs ou chantiers. C'est ce qui se passe aujourd'hui dans les champs pétroliers en Irak ou dans les territoires occupés à travers le monde. Ces forces armées, colonisatrices, aux mains des puissants, envahissent les terres et exploitent leurs habitants pour les intérêts financiers des États et des multinationales. C'est ça l'occupation ! Pour nous, cela a commencé lorsque Christophe Colomb a mis le pied dans les Amériques, mais la colonisation s'est globalisée dans le reste du monde pour servir les intérêts impérialistes. Aujourd'hui la colonisation va de pair avec le néolibéralisme, le pouvoir des multinationales. C'est pour cela que dénoncer les « occupations » est très important pour nous. Comment parler de justice tant que l'on vit sous occupation ? Comme nous le disons dans une de nos chansons : « Comment avoir de la justice sur des terres volées ? »

C C'est pour cela que nous combattons pour la récupération et la protection de nos territoires. Lorsque nous rencontrons d'autres peuples autochtones, ils nous parlent de leur situation, nous échangeons pour lutter contre l'occupation de nos terres. Lorsque l'on subit le colonialisme et l'occupation, on peut comprendre quelqu'un qui les subit, où que ce soit sur la planète. Qui peut mieux connaître les souffrances d'un esclave qu'un autre esclave ? Aux États-Unis ou en Europe, les gens ne comprennent pas pourquoi pour moi le monde est d'une extrême violence. C'est un problème de vécu, je pense.

K L'occupation existe également dans nos esprits. Le colonisateur y met sa conception du monde et vous fait croire que c'est dans votre intérêt. C'est un processus complexe et pervers visant à nous contrôler. Nous sommes des êtres humains comme les autres et nous faisons aussi des erreurs, mais si nous voulons exister et combattre ce monde de profit et de super technologie, nous devons nous affranchir de cette mentalité. Il faut par tous les moyens reprendre conscience et savoir ce qui est juste pour notre peuple en créant, par nous-mêmes, des solutions viables à long terme.

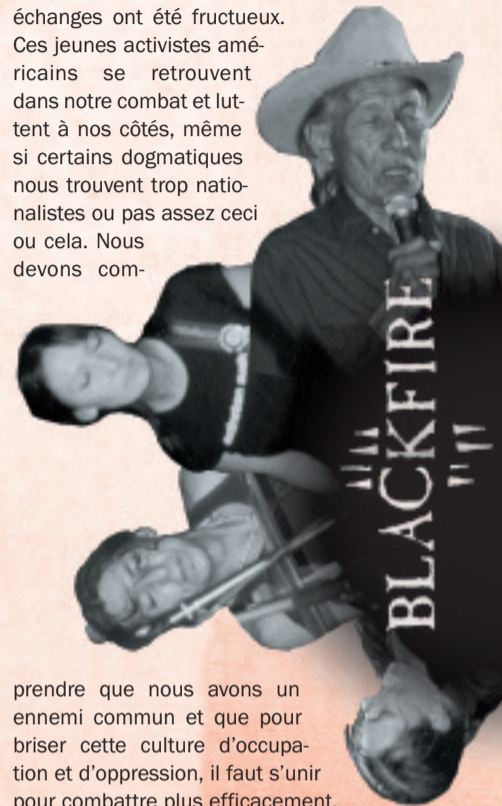
Le morceau [Silence] is a Weapon débute par l'hymne de l'American Indian Movement (AIM)³. Est-ce que cette organisation inspire toujours la jeune génération autochtone aux États-Unis ?

K Bien sûr ! À chaque manifestation pour la protection de nos territoires, vous entendez ce chant. Tout le monde connaît son histoire et sa signification. C'est un lien fort avec la génération précédente, qui s'est soulevée et a montré la voie. Enfants, nous chantions l'hymne de l'AIM avec notre grand-mère Roberta Blackgoat lors de la lutte contre le déplacement forcé de nos familles dans la région de Big Mountain. Lorsque nous étions devant les lignes de la police et les bulldozers qui venaient raser nos maisons ou lors de conférences à travers le pays, elle nous disait de chanter avec elle cet hymne de résistance le poing levé haut et fort. Une nouvelle génération de militants amérindiens existe aujourd'hui aux États-Unis et au Canada. Ils ont appris du passé et respectent leurs aînés, apportant leur spécificité dans la lutte pour le respect de leurs droits. Ils s'organisent et échangent avec leurs frères et sœurs, que ce soit aux États-Unis, au Canada ou au Mexique.

Quelles relations avez-vous avec les jeunes Américains blancs aux États-Unis ?

K Trop de jeunes américains ignorent la réalité politique de leur propre pays et s'en désintéressent. Le système les a enfermés dans un schéma consumériste et ils s'y complaisent. Ils restent cloîtrés dans un monde superficiel délimité par quatre murs et leur « culture pop à la MTV ». Nous avons été choqués quand pendant des concerts le public nous dise d'arrêter de parler de politique entre les morceaux et de juste faire de la musique. Même le punk est devenu une grosse pompe à fric. Nous continuons à jouer et à lutter pour faire ouvrir les yeux à ceux qui veulent bien nous écouter. Notre mes-

sage est clair et universel : « Il faut s'unir et lutter contre toute forme d'oppression : le racisme, le fascisme, le sexisme, l'homophobie, etc. » Récemment, j'ai participé, avec d'autres militants amérindiens, à une conférence anarchiste à San Francisco sur « la relation entre les groupes anarchistes et les peuples autochtones ». Les échanges ont été fructueux. Ces jeunes activistes américains se retrouvent dans notre combat et luttent à nos côtés, même si certains dogmatiques nous trouvent trop nationalistes ou pas assez ceci ou cela. Nous devons com-



prendre que nous avons un ennemi commun et que pour briser cette culture d'occupation et d'oppression, il faut s'unir pour combattre plus efficacement.

C Le problème vient du manque d'informations et d'éducation. L'oppression première vient du contrôle des médias par le pouvoir. Il est important de créer des médias indépendants. C'est à nous de reprendre en main notre destinée en créant des contre-pouvoirs. Le silence est devenu une arme et l'ignorance notre pire ennemie.

Sylvain, Santé Social

Pour plus d'informations sur le groupe Blackfire : www.blackfire.net

Pour commander le double album *[Silence] is a weapon* : CSIA-Nitassinan, 21ter rue Voltaire, 75011 Paris (22 € - port compris, chèques à l'ordre du CSIA).

1. Un punk rock et un de chants traditionnels dineh/navajos.
2. Dineh signifie le peuple, nom traditionnel des Navajos.
3. L'American Indian Movement est une organisation militante amérindienne, créée en 1968 à Minneapolis, s'inspirant des méthodes des Black Panthers. C'est l'organisation du prisonnier politique amérindien Leonard Peltier, incarcéré depuis plus de trente ans aux États-Unis pour un crime qu'il n'a pas commis.

Los Foiros : un album avec des traits, des ronds et des flèches

Que ceux qui se lamentaient de ne pas les avoir vus au festival Barricata sèchent leur grosses larmes : nos amis les poètes bordelais nous offrent un excellent premier album, chez Solitude Urbaine. L'album est composé de 14 titres qui régénèrent la scène Oi (enfin !). Les amateurs de old-school seront satisfaits de la présentation de l'album puisque le CD est accompagné du vinyle.

Il n'y a désormais plus aucune excuse pour ne pas réviser ses classiques et entonner en chœur avec Denis (le chanteur) quelques titres tels



que *Creuse ta tranchée*, ou encore la mythique *Ballade des Red Bones*.

Los Foiros, album CD et vinyle, Solitude urbaine, 10 euros.

Joke : un album avec un centaure

Le groupe ska/rap/punk qui le fait bien et qui tourne de plus en plus (même à l'international !) sort un nouvel album. Vous pouvez l'écouter sur Internet (<http://www.joke-joke.net>) pour vous faire une idée, puis, sans aucun doute, aller à un concert et l'acheter.

Pierre Bernard

Cofondateur du collectif Grapus en 1970, Pierre Bernard a défendu l'idée d'un graphisme d'auteur. Il a entamé sa carrière dans le contexte de mai 1968 et a toujours gardé la conviction « du rôle éminemment social du graphisme ». Une monographie vient de sortir sur son travail. Une monographie pour un graphiste ? Il faut le signaler ! *Mon travail ce n'est pas mon travail*, Pierre Bernard, Lars Müller Publishers.



« ICI, ON MEURT DANS DES FOURGONS DE

« Mort naturelle », disent les flics. « Vérité et justice », répondent les parents de Lamine Dieng, mort à 25 ans dans un fourgon de police rue de la Bidassoa à Paname, le 17 juin dernier.

La famille, le comité de soutien et même leur avocat ont bien du mal à obtenir des renseignements. À peine ceux-ci : une jeune femme appelle la police un peu avant 4 heures du matin pour violence. Celle-ci se rend très rapidement rue de la Bidassoa, en bas de l'hôtel Nadaud, où elle arrête Lamine Dieng. Après l'avoir menotté et mis dans le fourgon, les flics appellent les pompiers car le jeune homme fait un malaise à 4h29. Ceux-ci constatent le décès à 5h45 après une tentative de réanimation. Les parents de Lamine ne seront prévenus par l'Inspection générale des services (et non par la préfecture) que le 18 juin à 17h30 et ne pourront voir son corps à l'institut médico-légal que le lendemain après-midi. La police, après avoir souligné que la victime était, selon l'infamante formule consacrée, « bien connue de [leurs] services », a déclaré que l'identification avait été longue. Le parquet referme le dossier le 21 juin et donne le permis d'inhumer, blanchissant totalement les flics et ne donnant



pas suite aux demandes de la famille Dieng. Devant la mobilisation du comité de soutien et la plainte contre X avec constitution de partie

civile déposée le 22, le vice-doyen des juges du TGI de Paris promet le 29 de nommer un juge d'instruction, juge qui ne sera désigné que le

12 juillet, soit près d'un mois après le décès. Depuis, dans le quartier, la police est nerveuse. Deux rassemblements de soutien à la famille ont eu lieu les 24 juin et 6 juillet, ce dernier ayant tourné à l'émeute lorsque les flics l'ont dispersé dans la soirée. Les provocations auprès des habitants du quartier se multiplient, et même M. Dieng, le père de Lamine, en a été victime. Un libraire-galeriste de la rue des Panoyaux aussi : le Monte-en-l'air a reçu la désagréable visite de la maréchaussée, qui voulait lui faire retirer une affiche d'appel à la première réunion du comité de soutien et une qu'il avait lui-même confectionnée et qui portait la mention : « Ici, on meurt dans des fourgons de police. » Il a été convoqué au commissariat parce que celle-ci « portait atteinte à la police », mais a refusé de s'y rendre.

Il existe un blog (<http://coucxx.skyrock.com>) sur lequel on peut s'informer des dernières avancées du dossier judiciaire, mais il est fortement conseillé de trier les messages : on ne comprend pas très bien à quoi riment les attaques contre la jeune femme qui avait appelé la police ce soir-là rue de la Bidassoa, c'est assez insupportable à lire, pour ne pas dire indécent.

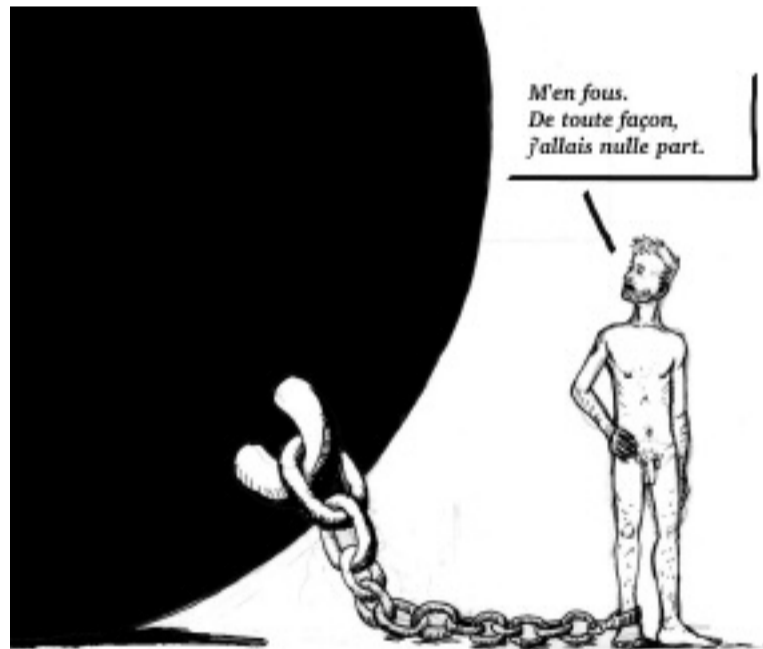
1. Le Monte-en-l'air, 6, rue des Panoyaux, 75020 Paris.

L'Envolée plombée

L'administration pénitentiaire doit être contente d'elle. Depuis le temps qu'elle lui cherchait des noises, elle a enfin réussi à faire condamner le canard qui dénonce ses pratiques à longueur de colonnes : le journal anticarcéral *L'Envolée*.

15 de *L'Envolée*, qui a eu l'outrecuidance de publier des lettres de détenus dénonçant en vrac le comportement des Eris¹, les violences à leur encontre à la centrale de Clairvaux, le mauvais traitement d'un détenu malade ou encore le racisme des gar-

publiées, tous des détenus qui purgent de longues peines, ont même été extraits de leurs cages pour venir le dire à la barre. Seulement, c'est magnifique la loi sur la presse : si une publication « porte atteinte à l'image » d'une personne ou d'une administration, elle est condamnable. Même si un commissaire européen aux droits de l'homme, que l'on ne peut pas suspecter d'être un furieux gauchiste, avait fait le même constat en 2005². Même si les comités contre la torture ne cessent d'épingler les « traitements dégradants et inhumains » subis par les prisonniers en France. Il est évidemment plus simple d'attaquer un petit journal sans moyens qu'une institution européenne, sans jamais tenter de modifier la réalité de l'univers carcéral, « l'image » véhiculée par les lettres de détenus reflétant malheureusement l'exacte vérité. La CNT a décidé de soutenir *L'Envolée* pour l'aider à continuer à faire sortir les paroles de détenus. Vous pouvez adresser votre soutien à la commission prisons (CNT-RP, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris), qui transmettra.



Il a été condamné par le tribunal de Beauvais à une peine de 3 000 euros d'amende avec sursis pour diffamation envers l'AP et à 500 euros de dommages et intérêts au bénéfice de l'ancien directeur de la prison de Clairvaux le 29 mai dernier. Tous deux s'étaient sentis diffamés par les numéros 12 à

diens. Ce sursis équivaut à dire à la directrice de publication : si vous continuez à publier ce genre de témoignages, la condamnation sera effective. Une censure préventive, en quelque sorte. Pourtant, tout ce qui est évoqué est vrai, le tribunal en convient. Pour la première fois, les auteurs des lettres

1. Équipe régionale d'intervention et de sécurité, « supermatons » qui interviennent cagoulés pour ne pas être reconnus des détenus.
2. Alvaro Gil-Robles avait déclaré, à la suite d'une enquête dans 32 pays européens, que les prisons en France étaient « pires que les prisons de Moldavie », ce qui ne paraissait pas être un compliment...

Sur un pylône perché

Le Ganvan (groupe antinucléaire non-violent) a organisé l'occupation de pylônes de la ligne haute tension Flamanville-Domploup. Il s'agissait d'une opération surprise qui a eu lieu tout près de Fougères (35). Deux pylônes ont été occupés au cours de la semaine du 28 mai 2007, jusqu'à ce que des astreintes exorbitantes ne soient prononcées suite à la plainte de Réseau de transport d'électricité. L'objectif de cette action était de demander l'arrêt des travaux de la construction de la centrale EPR de Flamanville. Les militants locaux du pays de Fougères et de la Mayenne ont soutenu l'action tout au long de la semaine. Parmi eux, quelques cénétistes, dont Gaëtan de Rennes et Michel, paysan local. Tout au long de l'action les flics n'ont cessé de relever l'identité des personnes présentes. Lors d'un débat qui a été organisé le 4 juin avec les candidats à la députation, les flics ont filmé les organisateurs qui préparaient la soirée ! À l'issue de l'action, et à la demande du procureur de Rennes, les six personnes du Ganvan montées dans les pylônes ont été auditionnées, ainsi que Michel, pour complicité. Ils seront prochainement convoqués au tribunal correctionnel de Rennes.

La Picharlerie, l'autogestions sous les bulldozers



Nous sommes la version « rurale » de la racaille. Que cessent les expulsions, pour que les ruines changent de camp.

Le 11 juillet, la Picharlerie a été expulsée et totalement rasée. Ce hameau des montagnes cévenoles de Lozère, trouvé en ruines en 2002 et retapé depuis, était vieux de plusieurs siècles et fut le maquis-école de la région en 39-45. C'est désormais un terrain vague. Pour toute

une partie de la population locale, cet acte marque une accélération de la répression contre les formes de vie « alternative ». Dans cette logique, les squatteurs sont bien sûr les plus aptes à cristalliser le consensus contre eux. Mais de nombreux habitants se sentent désormais menacés. Hormis la question de l'habitat et des terres, c'est toute la politique de contrôle accru et de mise au pas d'une partie de la population qui est mise en cause. [Pour tout contact et infos : lapich@no-log.org]

Nathalie Ménigon semi-libérée ?

Depuis le 2 août, Nathalie Ménigon « bénéficie » d'un régime de semi-liberté. Le tribunal indique par là qu'elle est « libre » d'aller travailler tous les jours, encadrant très strictement les horaires où elle pourra quitter la prison de Toulouse-Seysse, pour rentrer tous les soirs à 18 heures et y rester tout le week-end. Si elle ne respecte pas scrupuleusement l'heure de retour imposée, elle sera considérée comme étant en fuite. Même si elle a quelques difficultés de déplacement après deux AVC. Elle n'a plus le droit non plus de s'exprimer sur le sort qui est fait aux trois ex-membres d'Action directe toujours incarcérés. Souhaitons-lui donc de bien profiter des paysages sans barreaux en attendant une vraie libération, voire une liberté « conditionnelle », refusée déjà deux fois (ainsi que trois demandes de suspension de peine pour raison de santé), bien que sa peine de sûreté soit purgée depuis février 2005.



LA LUCHA SIGUE...

On a encore du mal à trouver les mots pour décrire la peine qui nous frappe. Dans la nuit du samedi au dimanche 1^{er} juillet, Ken, un compagnon de la CNT FAU 33, a trouvé la mort. Il a reçu un coup de couteau mortel en tentant de mettre fin à une bagarre opposant ses amis à un autre groupe de personnes en pleines fêtes d'Habas (Landes). Ken, militant communiste, redskin et anarcho-syndi-

caliste, assumait pleinement ses convictions et les vivait au quotidien, tant dans ses actions politiques que dans sa manière d'aborder les autres. En somme c'était un gamin extraordinaire qu'on nous a volé à 18 ans alors qu'il se lançait à peine dans la vie. Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui nous manifestent leur soutien et leur solidarité. Nous avons tous perdu un ami et nous partageons la peine de sa famille et de tous ceux qui ont eu le plaisir de croiser son chemin. *La lucha sigue, mon p'tit Ken...*



ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30€ (soutien), 22€ (standard), à partir du numéro :
Si réabonnement merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste c/o CNT 31, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse.*